



RAPPORT ANNUEL 2024





Le mot de la Présidente



Fabienne Petrie,
Présidente du Conseil d'administration
de la Fondation Bon Sauveur de la Manche.

Une nouvelle fois, ce rapport est l'occasion de relire l'année écoulée, de souligner les réalisations qui nous ont portés, de donner des nouvelles des projets en cours, de rappeler nos fondamentaux aussi.

En 2024, la Fondation Bon Sauveur de la Manche, forte des valeurs transmises par les sœurs fondatrices et par des générations de soignants, a continué de répondre présente pour accompagner un bassin de population de plus de 350 000 habitants sur un territoire tout en longueur qui s'étend sur les deux-tiers du département de la Manche. Cela dans un contexte de pénurie médicale et de baisse de financement manifeste pour les établissements médico-sociaux. Si la Fondation peut continuer d'assumer la mission qui est la sienne depuis plus de 300 ans, c'est grâce à l'engagement de près des 2 000 salariés qui œuvrent quotidiennement pour l'accompagnement, le maintien, la réhabilitation des patients et des résidents accueillis dans ses établissements. L'investissement, la créativité, l'audace de chacun permettent de maintenir une offre de qualité et de prendre soin de chaque personne dans le respect de ses trois dimensions que sont le corps, l'âme et l'esprit.

Cette année 2024 a été marquée par un certain nombre de réalisations notables. De nouveaux locaux ont été inaugurés et des chantiers officiellement ouverts : installation d'un centre médico-psychologique au sein d'un pôle de santé à Saint-Lô ; inauguration du Phare Sénéquet dans le cadre du renforcement du dispositif de réhabilitation psycho-sociale ; choix du projet architectural pour l'extension de la Maison d'accueil spécialisé (MAS) de Picauville ; début du



chantier de regroupement des unités d'hospitalisation de soins aigus de Saint-Lô.

Derrière ces projets de construction ou d'aménagement, c'est bien l'amélioration de la prise en soin des personnes accueillies dans nos établissements qui est recherchée. Ce qui suppose de mener ces projets de manière transversale en associant les professionnels des services dits « supports », ceux du soin et de l'accompagnement de nos deux branches d'activité que sont le sanitaire et le médico-social, mais également les usagers ou leurs représentants ainsi que nos partenaires. Cette approche collaborative est au cœur de tous nos projets d'ampleur, qu'ils soient destinés directement à nos patients et nos résidents ou qu'ils visent l'amélioration de la qualité de vie au travail. Réalisation de vidéos de présentation de nos établissements médico-sociaux, travail sur la reconnaissance des savoir-faire de nos travailleurs handicapés, accompagnement de la douleur en EHPAD, élaboration d'une stratégie sociale, réflexion sur la fidélisation et l'attractivité de la Fondation, refonte du format de nos journées d'accueil des nouveaux salariés, toutes ces avancées que nous sommes heureux de vous présenter au fil des pages de ce rapport annuel sont des réalisations collectives qui témoignent du dynamisme des professionnels.

Un nouveau Projet institutionnel élaboré collectivement avec les administrateurs et les salariés vient d'être publié. Nous souhaitons qu'il soit une aide réelle pour poursuivre notre mission avec passion et conviction.

Présentation de la Fondation

La Fondation Bon Sauveur de la Manche est une fondation de droit privé reconnue d'utilité publique à but non lucratif. Elle accueille, soigne et accompagne des personnes de tous âges souffrant de troubles psychiatriques, addictifs, ou porteuses d'un handicap et des personnes âgées dépendantes sur les deux-tiers nord du territoire de la Manche (Cotentin et Centre-Manche). 22 structures sanitaires et médico-sociales aux expertises spécifiques et complémentaires, sont réparties sur 55 sites, dont 4 sites d'hospitalisation : La Glacière, Valognes, Picauville et Saint-Lô. Grâce à l'investissement croisé de près de 2000 collaborateurs, la Fondation a l'ambition de permettre, par un accompagnement de qualité, à chaque personne en situation de fragilité du fait de la maladie, du handicap ou de l'âge, d'être acteur de son parcours de vie.

La Fondation aspire à accompagner chaque patient, chaque résident, chaque salarié en s'appuyant sur son unicité, de manière à ce qu'il puisse se construire et s'épanouir dans le respect de ses aspirations et de ses valeurs. Elle cherche ainsi à ce que chacun, quels que soient ses talents, ses fragilités ou son histoire de vie, puisse être en capacité de poser des choix et de mobiliser son investissement personnel pour trouver sa place dans la société.

Missions et services



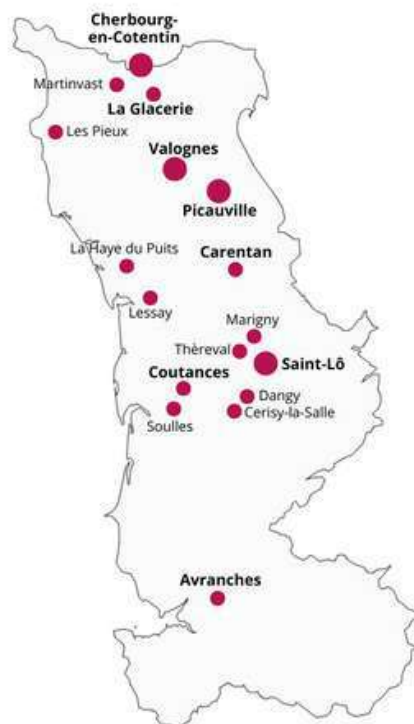
La psychiatrie :

Psychiatrie périnatale, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, psychiatrie adulte, psychiatrie de la personne âgée.

La Fondation Bon Sauveur de la Manche prend soin de toutes les personnes, enfants, adolescents et adultes, souffrant de troubles psychiatriques ou de santé mentale de tout type.

L'addictologie :

La Fondation Bon Sauveur de la Manche vient en aide à toutes les personnes souffrant de toute forme d'addictions.



Implantations de la Fondation Bon Sauveur de la Manche dans le département.

Le handicap :

Diagnostic de l'autisme, accompagnement des enfants handicapés, accompagnement des adultes handicapés, accompagnement par le travail.

La Fondation Bon Sauveur de la Manche accompagne des enfants, des adolescents et des adultes, souffrant de handicap. Elle propose des diagnostics, des solutions d'hébergement variées, un accompagnement par le travail.

Le grand âge :

La Fondation Bon Sauveur de la Manche dispose de deux EHPAD déployés sur trois sites pour apporter des solutions de prise en charge des aînés.

L'aide aux aidants :

Une plateforme de répit et de soutien aux aidants permet aux personnes soutenant un proche en perte d'autonomie, atteint de maladie neurodégénérative ou handicapé vieillissant de bénéficier d'un professionnel à domicile prenant le relais quelques heures par mois, via un accueil temporaire ou un accueil de jour dans des foyers d'hébergement ou dans des EHPAD.

Avant-propos

Du changement pour cette édition 2024 !

Après trois Rapports annuels construits selon un plan thématique, nous avons opté cette année pour une approche chronologique. Pour chaque saison de l'année, vous retrouverez nos rendez-vous incontournables en images et quelques brèves permettant de faire un zoom sur un événement ou un point d'avancement sur les chantiers en cours. Chaque mois de l'année sera l'occasion de mettre en valeur un projet en particulier, souvent collaboratif. Une façon de mieux prendre conscience des dynamiques collectives et des points communs qui existent entre les différentes unités de la Fondation, au-delà des spécificités nécessaires à chaque structure pour une prise en soin optimale de tous les publics accueillis au sein de nos établissements.



En proposant une rétrospective de l'année écoulée, ce Rapport annuel est une invitation à revivre les bons moments de l'année, à mettre en valeur les actions menées, à relire nos pratiques, à mobiliser nos bonnes idées pour imaginer les projets de demain. Nous avons eu beaucoup de plaisir à réaliser ce document et nous espérons que vous en aurez autant à le parcourir.

Bonne lecture !



Sommaire



- 03 **Le Mot de la Présidente**
- 04 **Présentation de la Fondation**
- 05 **Avant-propos et sommaire**
- 06 **Organisation et gouvernance**
- 08 **Infographie 2024**
- 16 **Compte de résultat**
- 17 **Bilan**
- 19 **Fil rouge 2024**

- 22 **Hiver 2024 - RDV incontournables**
- 23 **Janvier - CMP Pinel**
- 24 **Février - Technologia**
- 25 **Mars - Vidéos DAMS**
- 26 **Brèves**

- 32 **Printemps 2024 - RDV incontournables**
- 33 **Avril - Fidélisation et attractivité**
- 34 **Mai - Inauguration du Phare Sénéquet**
- 35 **Juin - Des savoir-faire reconnus à l'ESAT**
- 36 **Brèves**

- 42 **Été 2024 - RDV incontournables**
- 43 **Juillet - Prévention de l'addiction**
- 44 **Août - Gestion de la douleur en EHPAD**
- 45 **Septembre - Du nouveau à la MAS**
- 46 **Brèves**

- 50 **Automne 2024 - RDV incontournables**
- 51 **Octobre - De l'intérêt d'un EANM**
- 52 **Novembre - Chantier saint-lois**
- 53 **Décembre - Des journées d'accueil revisitées**
- 54 **Brèves**

- 60 **Perspectives**
- 61 **Engagez-vous à nos côtés !**
- 62 **Retrouvez-nous !**

Organisation et gouvernance

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fondation Bon Sauveur de la Manche est constitué de 16 membres dont la présidente, la vice-présidente, le trésorier et le secrétaire qui forment le bureau. Ce conseil a un rôle de surveillance et de contrôle ; il est également le garant de la direction stratégique de la Fondation et de sa pérennité.

Les fonctions de tous les membres du conseil d'administration sont exercées à titre bénévole.



Fabienne PETRIE



Bénédicte LUCEREAU



Guillaume
d'AIGNEAUX



Laurent SEPULCHRE



Monique LEJEUNE



Jacques
de COUVILLE



Albert THISEN



Père Nicolas
COURTOIS



François
de MONTFORT



Richard LECAPLAIN



Sœur Reine-Marie
RIVAUX



Eric HOUYVET



Jean-François GOLSE



Jérôme VALLENCON



Emmanuel LECONTE



Xavier LEBRUN

Organisation et gouvernance

La Direction générale

Le pilotage effectif de la politique générale de la Fondation est confié à une direction générale unique constituée d'un directeur général, d'une directrice générale adjointe et d'une cheffe de cabinet. Deux directrices « métiers » : une directrice du centre hospitalier et une directrice des accompagnements médico-sociaux, assurent la gestion opérationnelle des établissements. Ces cinq personnes constituent, avec la directrice des ressources humaines, le directeur des ressources internes, le directeur des finances, de l'audit et du contrôle de gestion et la directrice de la communication et du mécénat, la direction de la Fondation dont l'instance de pilotage est le Comité Exécutif (COMEX). Ce COMEX est un lieu d'élaboration stratégique et de prise de décisions.



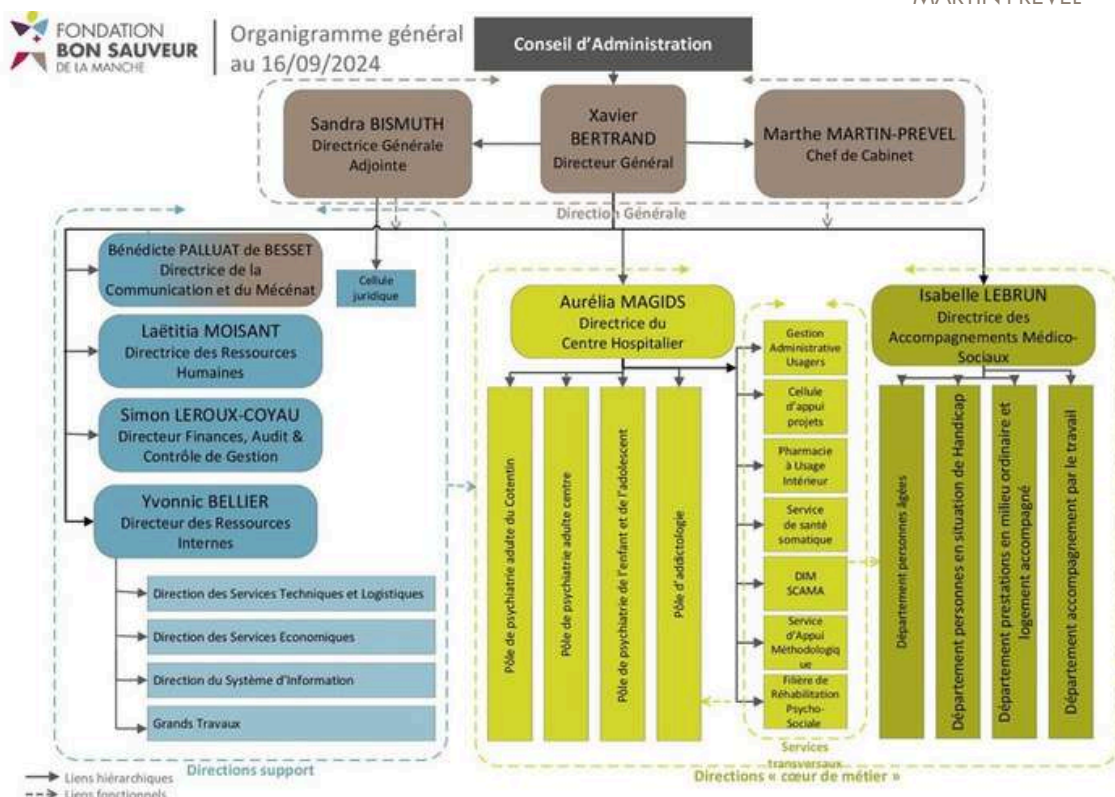
Sandra BISMUTH



Xavier BERTRAND



Marthe MARTIN-PREVEL



Bénédicte PALLUAT de BESSET



Laëtiti MOISANT



Simon LEROUX-COYAU



Yvonnice BELLIER



Aurélia MAGIDS



Isabelle LEBRUN



La Fondation Bon Sauveur de la Manche est une organisation au service des deux-tiers nord du département de la Manche, ce qui représente un bassin de population d'environ 350 000 habitants.

20 418 personnes accueillies



19 174 patients

File active du Centre hospitalier spécialisé

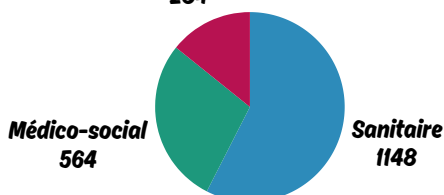
1 327 personnes accompagnés

File active des établissements médico-sociaux

**Grâce au travail de
1 996 salariés**

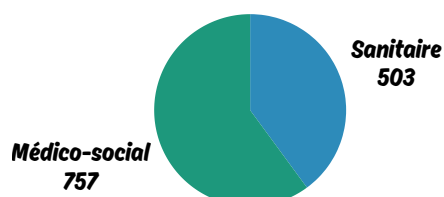
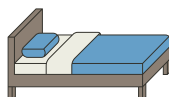


Services administratifs et de soutien
284



70 métiers sont représentés à la Fondation, dont 40 ETP (équivalent temps plein) de praticiens : psychiatres, addictologues, médecins généralistes, pharmacien, 1 chirurgien-dentiste.

1 260 lits et places



Lexique et précisions :



Le Centre hospitalier spécialisé (Sanitaire) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche soigne des personnes de tout âge souffrant de troubles psychiatriques et/ou addictifs. Il est constitué de plusieurs structures et services permettant d'assurer une prise en charge en ambulatoire ou dans le cadre d'une hospitalisation.

Les établissements médico-sociaux (Médico-social) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche accueillent des personnes en situation de handicap et des personnes âgées dépendantes. Certaines vivent dans ces établissements, d'autres les fréquentent à la journée. Certaines personnes en situation de handicap y travaillent.

File active : nombre de patients ou de résidents différents ayant fréquenté un établissement de soin ou une structure médico-sociale au moins une fois dans l'année.

Nombre de places : capacité d'accueil en ambulatoire à temps partiel ou à temps complet.

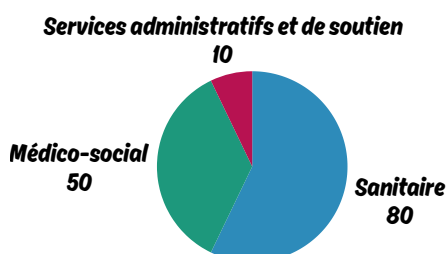
Nombre de lits : capacité d'hospitalisation ou d'accueil en résidence à temps partiel ou à temps complet.

La Fondation Bon Sauveur de la Manche est une organisation au service des deux-tiers nord du département de la Manche, ce qui représente un bassin de population d'environ 350 000 habitants.

Détail des embauches en 2024



140 salariés ont été embauchés en CDI.



Formation continue des salariés de la Fondation

Soucieuse de la formation continue de ses salariés, la Fondation a consacré en 2024 un budget total de plan de développement des compétences de 685 420 €, dont 29% viennent en plus de son obligation légale.

Ainsi, 1 313 salariés ont pu bénéficier d'une formation en 2024, soit 66% des salariés.

Contribution à la formation des professionnels de l'ensemble du territoire de la Manche



La Fondation Bon Sauveur de la Manche dispose de deux établissements de formation :

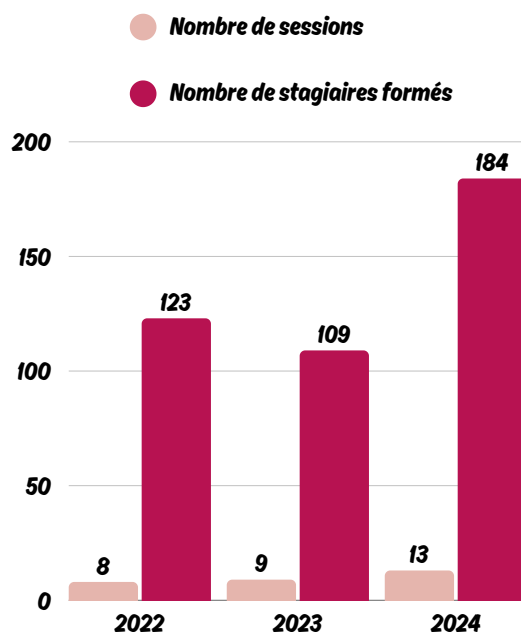
- Le CERFOS est un centre de formation continue à destination des professionnels de l'ensemble du territoire de la Manche, y compris des salariés de la Fondation.
- Un IFAS (Institut de formation aide-soignant).

En 2024, la certification QUALIOPi a été renouvelée, soulignant la qualité du CERFOS et de l'IFAS dans la structuration de leur offre de formation et permettant la poursuite de leurs activités.



Depuis 2022, le CERFOS est en charge du déploiement des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Manche (voir p. 38).

Evolution du nombre de formations et de stagiaires formés aux PSSM depuis 2022

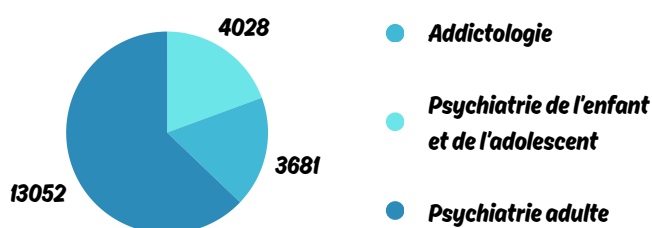


En 2024, l'IFAS de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, située à Picauville, a accueilli 41 élèves aides-soignants.

ZOOM sur les données du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche
L'activité du CHS est divisée en trois branches : la psychiatrie adulte, la psychiatrie et l'addictologie.

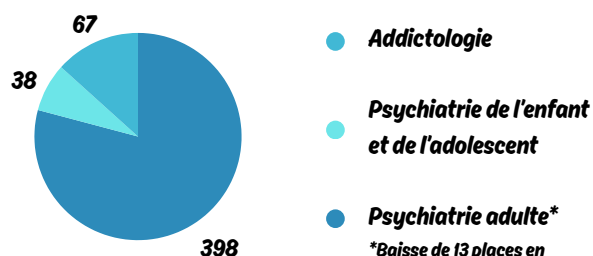
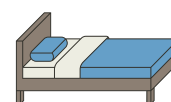
File active du Centre hospitalier spécialisé :
19 174 patients

File active par pôle :



Lits et places du Centre hospitalier spécialisé :
503 lits et places

Lits et places par pôle :

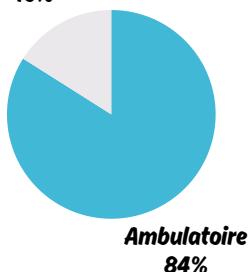


**Baisse de 13 places en psychiatrie adulte liée à la directive nationale de fermeture des places de HAD (Hospitalisation à domicile), (voir p. 26).*

Part de l'activité ambulatoire par pôle :

La prise en charge ambulatoire est réalisée sans que le malade ne dorme à l'hôpital.

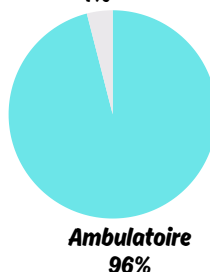
Hospitalisation
 16%



Addictologie

Hospitalisation

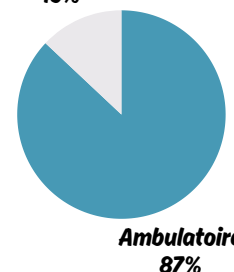
4%



Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Hospitalisation

13%



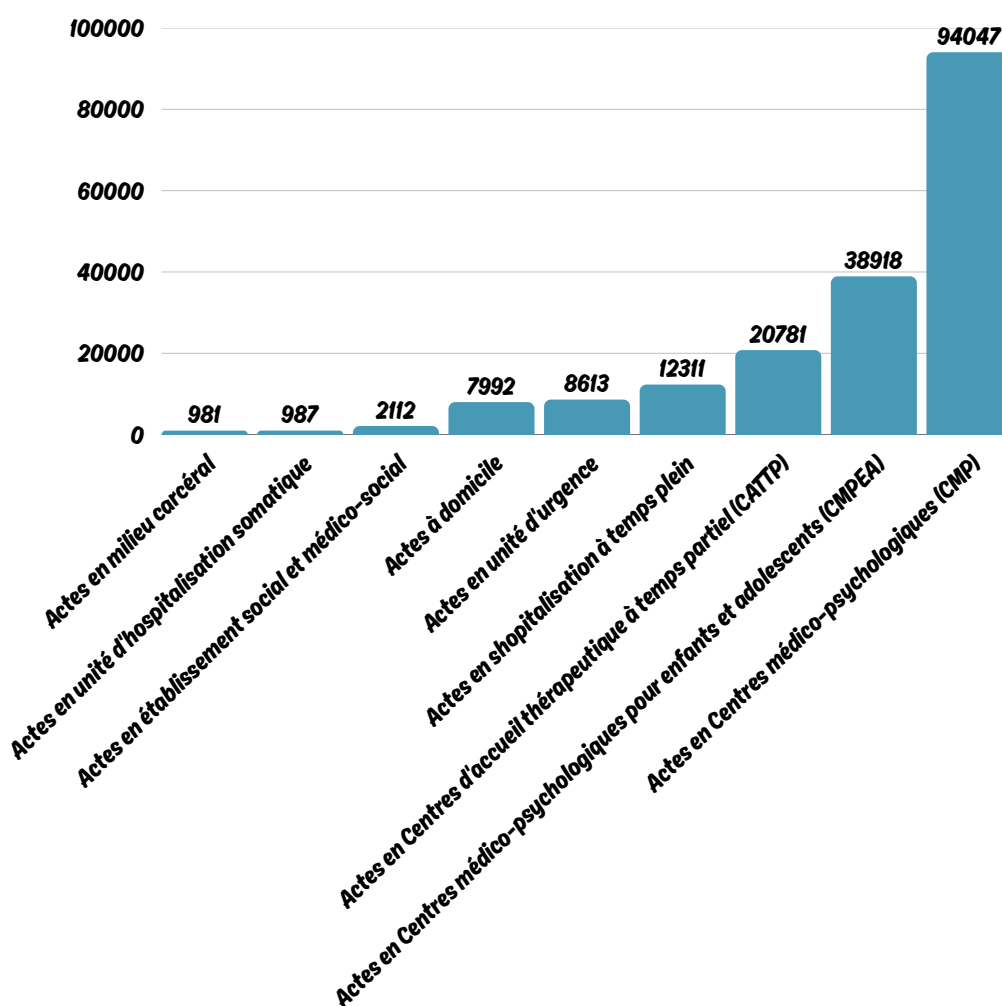
Psychiatrie adulte

Mode légal de soin :

L'essentiel des soins en psychiatrie est dispensé en ambulatoire et librement. Certaines prises en charge relèvent des soins sans consentement.

En 2024, les soins sans consentement représentaient 1,48 % de la prise en charge globale du Centre hospitalier spécialisé.

186 742 actes, soins ou interventions réalisés en ambulatoire selon la répartition suivante :



Le Centre hospitalier spécialisé de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, comme les établissements médico-sociaux, travaillent en partenariat avec de nombreux acteurs de manière à mailler le territoire et à accompagner les habitants de façon complémentaire et coordonnée. Un certain nombre de ces actions de partenariat a pu être estimé en nombres d'actions, en heures de travail et en personnes impactées (voir ci-contre)



610
actions de partenariat



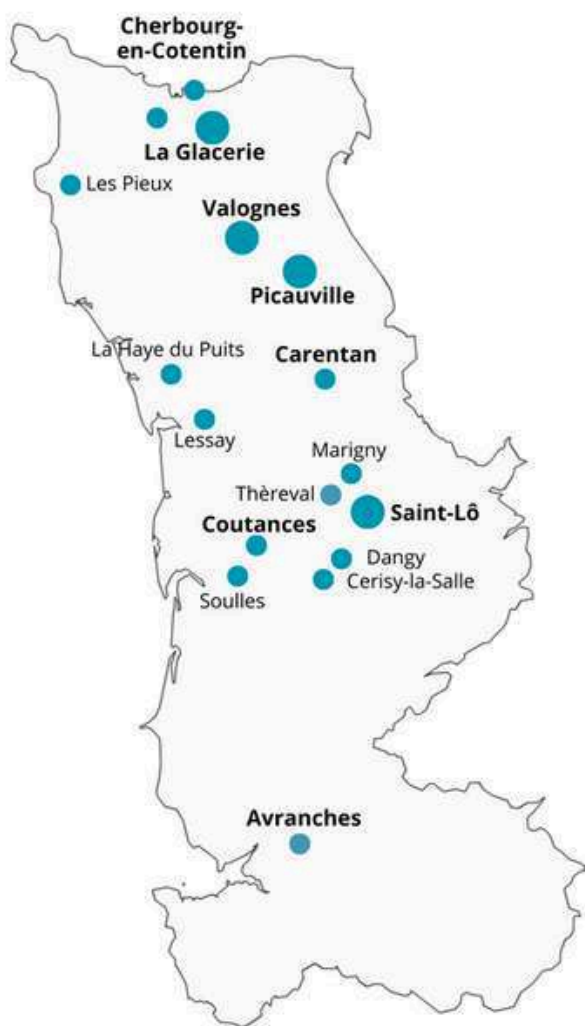
3 062
heures de travail



3 781
personnes rencontrées

ZOOM sur les données du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche
L'activité du CHS est divisée en trois branches : la psychiatrie adulte, la psychiatrie et l'addictologie.

Implantation des activités du Centre hospitalier spécialisé (CHS) de la Fondation Bon Sauveur de la Manche sur le territoire :



● Sites d'hospitalisation

● Sites de prise en charge ambulatoire

Les structures du Centre hospitalier spécialisé (CHS) et les établissements d'addictologie :



Le Centre hospitalier spécialisé (CHS) dispose de différentes structures pour assurer la prise en soin des patients : des Centres médico-psychologiques (CMP) qui sont des centres de consultation, des unités d'hospitalisation plein-temps, des services d'hospitalisation à temps-partiel, des services d'activités thérapeutiques, des dispositifs de soins renforcés à domicile, des équipes mobiles de liaison.

Dans le cadre de ses activités d'addictologie, le Centre hospitalier de la Fondation Bon Sauveur de la Manche dispose également d'un établissement de Soins de suites et de réadaptation en addictologie (SSRA) (La Glacerie). Lui sont également rattachés un Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) réparti sur 4 sites (Cherbourg, Carentan, Saint-Lô, Coutances) et d'un Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) (Cherbourg).



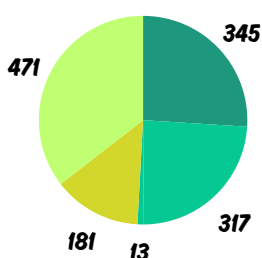
Infographie 2024

Données des établissements médico-sociaux

ZOOM sur les données des établissements médico-sociaux de la Fondation Bon Sauveur de la Manche. Ces établissements accueillent des personnes porteuses de handicap et des personnes âgées dépendantes.

**File active des établissements médico-sociaux :
1 327 personnes accompagnées**

File active par département :

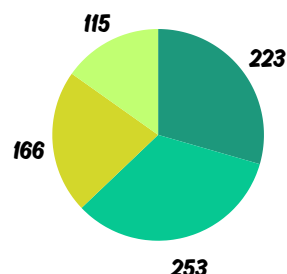
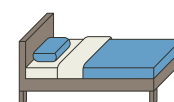


- **Personnes âgées accueillies en EHPAD (dont 58 en accueil temporaire et 52 en accueil de jour) et personnes accompagnées par les plateformes de répit (52) - 345**
- **Personnes adultes en situation de handicap accueillies en résidence de vie (dont 31 en accueil temporaire et 20 en accueil de jour) - 317**
- **Jeunes autistes accueillis à l'Institut médico-éducatif (IME) - 13**
- **Personnes adultes en situation de handicap accompagnées par le travail - 181**
- **Personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté (dont 60 en accueil temporaire et 6 en accueil de jour) - 471**

Les départements et les établissements médico-sociaux sont indépendants. Si une personne est prise en charge dans deux structures, elle apparaîtra donc deux fois dans les décomptes de file active.

**Lits et places des établissements médico-sociaux :
757 lits et places**

Lits et places par département :

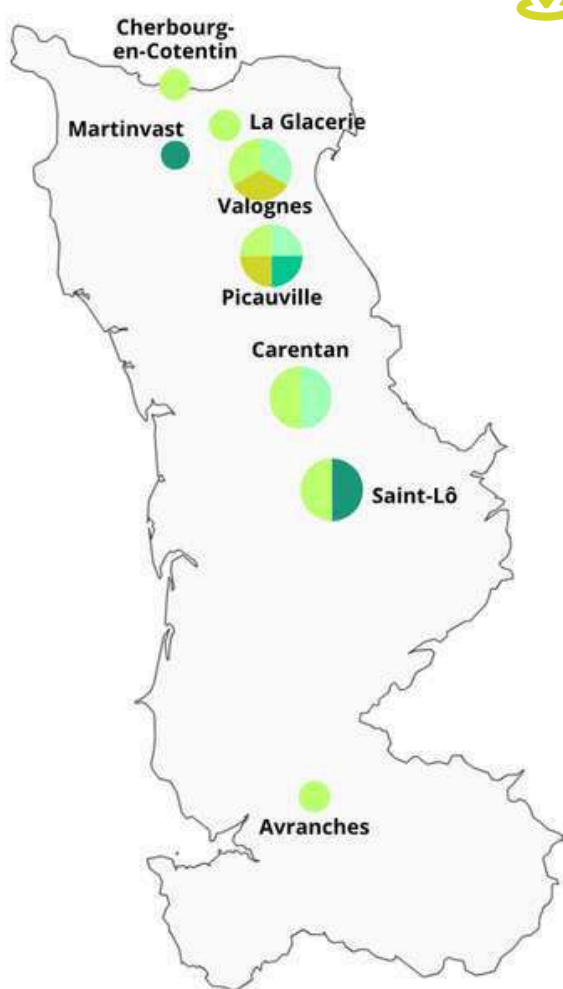


- **Département personnes âgées (EHPAD) (dont 7 places en accueil temporaire et 9 places en accueil de jour) - 223**
- **Département personnes en situation de handicap accueillies en résidence de vie (dont 4 places en accueil temporaire et 17 places en accueil de jour) - 253**
- **Département accompagnement par le travail - 166**
- **Département personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté (dont 7 places en accueil temporaire et 4 places en accueil de jour) - 115**



ZOOM sur les données des établissements médico-sociaux de la Fondation Bon Sauveur de la Manche. Ces établissements accueillent des personnes porteuses de handicap et des personnes âgées dépendantes.

Implantation des établissements médico-sociaux de la Fondation Bon Sauveur de la Manche sur le territoire :



- Département personnes âgées
- Département personnes en situation de handicap accueillies en résidence de vie
- Département accompagnement par le travail
- Département personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté

Répartition des établissements médico-sociaux par département



Département personnes âgées : 2 Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) répartis sur 3 sites géographiques (Saint-Lô et Martinvast ; Picauville) auxquelles sont rattachées 2 plateformes de répit.

Département personnes en situation de handicap accueillies en résidence de vie : 1 Foyer d'accueil médicalisé (FAM) réparti sur 2 sites (Carentan et Valognes), 1 Maison d'accueil spécialisée (MAS) (Picauville), 1 Institut médico-éducatif (IME) (Valognes), 1 Foyer occupationnel d'accueil (FOA) (Valognes), 1 Foyer d'hébergement ESAT (Valognes).

Département accompagnement par le travail : 2 Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) (Valognes et Picauville) et 1 Entreprise adaptée (EA) (Picauville).

Département personnes adultes en situation de handicap accompagnées en milieu ordinaire et logement adapté : 1 Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) (Picauville), 1 SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) réparti sur 3 sites géographiques (La Glacerie, Saint-Lô et Avranches), Foyer Hellébore (Cherbourg), 1 Service d'accueil temporaire (SAT) (Valognes), 1 Service d'alternative au domicile (SAD) (Valognes), 1 Résidence accueil répartie sur 2 sites (Picauville et Cherbourg), 1 Service des majeurs protégés (SMP) (Carentan).



		Réel 2024	Réel 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	<i>Ventes de marchandises</i>	6	8
	<i>Produits des services</i>	4 533	4 585
	<i>Subvention d'exploitation</i>	454	1 139
	<i>Reprises sur amortissements</i>	3 561	1 835
	<i>Autres produits liés à l'activité</i>	124 272	118 579
	Total des produits	132 826	126 145
CHARGES D'EXPLOITATION	<i>Achats de marchandises et charges externes</i>	25 296	24 651
	<i>Impôts, taxes, versements assimilés</i>	9 186	8 625
	<i>Salaires et traitements</i>	60 467	58 926
	<i>Charges sociales</i>	27 495	28 770
	<i>Dotations aux amortissements et Provisions</i>	9 273	6 718
	<i>Autres charges liées à l'activité</i>	492	1 727
Total des charges	132 210	129 418	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		616	-3 273

		Réel 2024	Réel 2023
RESULTAT FINANCIER	<i>Produits financiers</i>	1 852	1 916
	<i>Charges financières</i>	646	1 174
	RESULTAT FINANCIER	1 206	742
RESULTAT EXCEPTIONNEL	<i>Produits exceptionnels</i>	1 401	1 981
	<i>Charges exceptionnelles</i>	2 352	780
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	-951	1 201
REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS		-736	200

RESULTAT	136	-1 530
-----------------	------------	---------------

		2024	2023
ACTIF	Actif immobilisé	60 %	58 %
	Créances et stocks	11 %	8 %
	Trésorerie	29 %	34 %
	TOTAL	100 %	100 %
PASSIF	Fonds propres de la Fondation	6 %	6 %
	Réserves, reports et autres fonds associatifs	38 %	36 %
	Provisions	15 %	15 %
	Fonds dédiés	5 %	3 %
	Emprunts	15 %	21 %
	Dettes sociales	13 %	15 %
	Dettes courantes	7 %	5 %
TOTAL	100 %	100 %	
TOTAL BILAN		103 361	108 438



Fil rouge 2024

« Faire autrement »

Avant de dérouler l'année au fil des saisons et des mois, il nous semble essentiel de rappeler, dès le début de ce rapport annuel, la ligne directrice qui a guidé cette année 2024 et qui va continuer de nous accompagner tout au long des trimestres à venir.

Dès 2023, lors de la conférence de direction organisée le 22 juin à Picauville, cette nécessaire transformation était au cœur de nos préoccupations. Le dernier rapport annuel laissait déjà entendre cette notion de « Faire autrement ».

Tout au long de l'année 2024, nous avons travaillé sur ces façons de « Faire autrement ». Car, comme le disait déjà Xavier Bertrand, Directeur général de la Fondation, dans le rapport annuel 2023 (voir p.20) : « *Les temps changent vite. Les changements sont déjà nombreux, ils affectent ou affecteront tous les aspects de nos vies [...]. L'adaptation n'est pas une option, elle est indispensable.* »

De nouvelles manières de penser et d'agir s'imposent donc à nous. Chacun, en fonction de son métier, de ses compétences, de ses aspirations, contribue à ce mouvement. Cela peut être de façon consciente ou inconsciente, de manière contrainte ou volontaire, avec lassitude ou enthousiasme.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs signaux remontés ou observés nous ont aidés à discerner les priorités de ce chantier et à



identifier les leviers possibles pour parvenir à relever collectivement les défis qui nous attendent.

Les vœux de la nouvelle année, le mouvement social de janvier 2024, les tensions liées à la pénurie médicale, les échanges avec les cadres de proximité, les visites des unités, les résultats de l'Enquête Technologia menée en février 2024, les réunions budgétaires ont été autant d'occasions d'exprimer ce besoin de transformation. Les résultats attendus et les moyens pour y parvenir ne sont pas toujours concordants, mais certaines priorités sont bien perçues de tous et partagées par l'ensemble des acteurs de la Fondation : redonner du sens et de la lisibilité, améliorer l'efficacité du service du soin, développer la soutenabilité.

SENS & LISIBILITÉ

MISSIONS, RESPONSABILITÉS, CONFIANCE, DIGNITÉ,
MANAGEMENT, CULTURE COMMUNE, RENCONTRE

EFFICIENCE

FLUIDITÉ, PROXIMITÉ, ORGANISATION, MOBILITÉ,
COLLABORATION, RÉFLEXIONS, COMMUNICATION

SOUTENABILITÉ

QVT, RECONNAISSANCE, VALORISATION,
DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉQUILIBRE, STABILITÉ

Ces priorités restent aujourd'hui des objectifs forts qui nécessitent l'engagement de chacun d'entre nous pour les atteindre.

Cependant, nous sommes bel et bien en route et nous espérons que ces quelques pages de rapport d'activités vous permettront de mesurer le chemin déjà parcouru grâce à l'implication de tous.

HIVER 2024

HIVER 2024



*Vœux dans les services
et les établissements*



*Galette des rois dans nos
établissements*



Séjour à la neige

Quelques-uns de nos rendez-vous annuels incontournables en images

Téléthon



Carnaval



*Portes ouvertes de l'IFAS
de Picauville*



Janvier 2024

Un Centre médico-psychologique (CMP) au cœur d'un Pôle de Santé

Après une grosse année de chantier, le pôle de santé François Digard, situé à Saint-Lô, à la place de l'ancien Lidl, a ouvert ses portes en **janvier 2024**.

Déstigmatisation et collaboration

Environ 70 professionnels exercent dans ce site, ainsi devenu le plus gros pôle de santé de la ville. En plus d'être un centre de santé important, cet espace présente une particularité dont la Fondation se réjouit particulièrement : la présence d'un Centre médico-psychologique, le CMP Pinel. Plusieurs CMP de la Fondation Bon Sauveur de la Manche trouvent ainsi leur place au cœur d'une offre de santé générale. Le CMP de La Haye-du-Puits est dans le même cas de figure. C'est une avancée considérable qui contribue grandement à la déstigmatisation de la psychiatrie, qui permet une plus grande collaboration entre les différents professionnels de santé et qui optimise ainsi le parcours de soins des patients atteints de troubles psychiques ou de santé mentale.

Les CMP, des structures essentielles pour une prise en charge de proximité

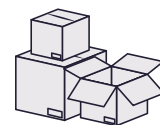
Les Centres médico-psychologiques, centres de consultations en accès libre, se sont largement déployés dans la Manche, comme ailleurs en France, dans les années 1980-1990. En effet, la psychiatrie moderne souhaitait « sortir » les patients des hôpitaux, cette baisse de la prise en charge intra-hospitalière a nécessité un développement des structures ambulatoires.

En chiffres **21** CMP
58 % de l'offre de soins psychiatriques
69 % de l'offre de soins ambulatoires



Le rôle essentiel des équipes de la Direction des Ressources internes

La Direction des Ressources internes, notamment les services techniques et économiques et les Grands Travaux, est très sollicitée sur ces sujets de chantiers et d'aménagement. En 2024, grâce à leur implication, en plus des chantiers de construction ou de réhabilitation, plusieurs aménagements et déménagements ont eu lieu, améliorant ainsi le quotidien des patients et des résidents, mais également des professionnels soignants ou accompagnants.



Rétroplanning d'une année bien remplie !

- Réaménagement de l'ex CMP Normandie pour accueillir un espace dédié aux professionnels du Pôle de psychiatrie adulte Centre (Polodrome) - février 2024 ;
- Aménagement de l'atelier repassage de l'ESAT de Valognes ;
- Regroupement du Service d'Alternative au Domicile (SAD) avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) dans les locaux du SAVS La Chaloupe à Picauville - mai 2024 ;
- Réorganisation des unités de réhabilitation psycho-sociale (RPS) de Saint-Lô avec la création du Phare Sénéquet - mai 2024 (voir p. 34) ;
- Déménagement du CMP Bateson et du CSAPA Saint-Lô dans le bâtiment Sainte-Marie à Saint-Lô - septembre 2024

Février 2024

Technologia, une enquête sur les risques psycho-sociaux*

Contexte

En février 2024, dans le cadre de la consultation annuelle du CSE sur la politique sociale de la Fondation, une enquête a été conduite par le cabinet Technologia à la demande des élus.

Cette enquête comporte une analyse des données sociales (démographies, mouvements de personnel, rémunérations) ainsi que l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des professionnels de la Fondation. Elle vise à l'identification des risques psycho-sociaux (RPS)*.

**Les risques psychosociaux (RPS) désignent en France la catégorie de risques pour la santé mentale, physique et sociale engendrés par les conditions d'emploi, et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental et d'induire divers troubles psychosociaux (TPS). Le terme est apparu au cours des années 2000, par extension de la notion de stress, qui n'est qu'une des manifestations des RPS.*

Constats principaux

De nombreux points d'appui pour les professionnels

- Un soutien fort de la part des collègues de travail (affirmé par 84% des répondants).
- Des formations adaptées en nombre (58% des répondants) et en qualité (93% des répondants).
- Des équipes très engagées (91% des répondants).



- Des équipes globalement satisfaites (59% des répondants).

Des points de vigilance


- Une dégradation des conditions de travail ces 3 dernières années (54% des répondants) liée à des situations de sous-effectifs (47%), des gestions de situations complexes ou de crise (43%), une ambiance générale au sein de la Fondation perçue comme « tendue » (40%), de la fatigue (67% des répondants) et du stress (53%).
- Un manque de ressources pour l'encadrement de proximité.
- Un manque de clarté sur les dispositifs de carrière au sein de la Fondation et sur les règles de rémunération.


Actions proposées


A la suite de cette enquête et dans la dynamique du « Faire autrement », la Direction générale de la Fondation a proposé un plan d'actions à mener conjointement avec les représentants du personnel afin de réduire et de prévenir les risques professionnels.

Les thématiques et axes de travail principaux ont été définis et sont pour certains déjà en cours de réalisation. Parmi ces actions figurent notamment : une vigilance accrue sur la charge de travail (notamment émotionnelle), l'attention portée aux responsabilités des cadres de proximité, un accompagnement renforcé dans les situations individuelles difficiles, une meilleure prise en compte des attentes collectives en matière d'organisation du travail et plus largement, une réflexion sur les nouvelles manières de faire face à la pénurie médicale ou encore une réflexion sur les modalités d'amélioration de la communication interne.

Technologia en chiffres

2 000  participants

 Tous les 12 mois

50 000 €  de budget engagé par le CSE

Mars 2024

Vidéos des établissements médico-sociaux

Dans le Rapport annuel 2023, nous vous annonçons que les équipes de la Direction des accompagnements médico-sociaux (DAMS), accompagnées par la cellule projets, avaient remporté un appel à projets (AAP) de l'Agence régionale de Santé (ARS) intitulé « Amélioration des conditions de travail et promotion de la qualité de vie au travail au sein des établissements médico-sociaux ».

Cela a permis, en **mars 2024**, de finaliser l'organisation de la réalisation de films pour les établissements médico-sociaux de la Fondation. Contacts avec le prestataire, recueils des attentes auprès des établissements, travail sur les cahiers des charges... L'objectif fixé au réalisateur ? D'une part, développer l'attractivité de la Fondation en expliquant la mission de chaque structure ayant fait l'objet d'un mini-reportage en donnant à voir, grâce aux images et aux témoignages, ce qui se vit dans les établissements. D'autre part, avoir des outils de communication modernes et pédagogiques pour mieux accompagner les nouveaux salariés rejoignant la Fondation.

Ainsi, entre le 13 mai et le 2 octobre, 10 reportages ont été réalisés, couvrant ainsi 17 établissements médico-sociaux de la Fondation.



En chiffres

10 vidéos réalisées 

331 personnes mobilisées 

12 600 € de budget global dont 50% financés par l'AAP 



« J'ai vu cette vidéo via Facebook, top la vidéo ! J'ai félicité mes collègues qui se sont prêtés au jeu de ce tournage ! J'ai montré ce petit film à mon entourage proche, il a été très apprécié et bien reçu. Les établissements sont mis en valeur. J'ai éprouvé un sentiment de fierté et une émotion en visionnant la vidéo. Cependant, ce film ne reflète pas la réalité dans le sens où le manque de personnel fait partie du quotidien.. J'aimerais que la vidéo porte ses fruits et nous apporte du personnel. » Céline Hyver, aide-soignante et assistante de soins en gérontologie (ASG) à l'EHPAD Anne Le Roy de Saint-Lô au Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA). ”



« Cette vidéo reflète la vie quotidienne, le travail du personnel et la bienveillance. Cela fait du bien, on ne cache pas nos enfants ! Cela donne une vision pour les personnes extérieures, ce n'est pas une unité fermée, ce n'est pas un asile psychiatrique, on y vit normalement, des activités extérieures sont régulièrement proposées, le professionnel s'adapte à chaque résident. De voir toutes ces images, c'est valorisant et il n'y a pas de peur à avoir ; ce n'est que du positif ! C'est un moyen de communication très adapté, vraiment bien ! » Madame Finot, mère d'une résidente de la MAS.



” « J'ai apprécié la qualité de la vidéo. Le plus important pour moi est que ce support permette à tout citoyen de comprendre le fonctionnement du foyer Hellébore. En visionnant cette vidéo, j'ai ressenti tout simplement que nos proches sont dans un lieu de vie sécurisé empli de bienveillance, d'attention, et qu'ils ou elles sont heureux(ses) d'accéder à leur rythme à une vie « dans les normes ». Le témoignage de Monsieur Poignant est formidable. » Angéline Meslet, sœur d'un résident.



En flashant les QR Code disséminés tout au long des pages de ce rapport annuel, vous pourrez visionner toutes les vidéos réalisées. Le premier, ci-contre, donne accès au film de présentation du Foyer Hellébore.

Brèves

L'HAD fait peau neuve et devient SRD

La réforme des autorisations en psychiatrie fait disparaître l'Hospitalisation à domicile (HAD) au profit des Soins renforcés à domicile (SRD). Le pôle de psychiatrie Adulte du Cotentin a travaillé cette transformation au long de l'année 2024, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2025. Que le patient soit déjà suivi ou non, les SRD peuvent lui être proposés afin de permettre une prise en charge globale au domicile : visites des infirmiers une à deux fois par jour en semaine et éventuellement le samedi matin, assorties d'une consultation médicale hebdomadaire, ainsi que d'une astreinte permettant au patient de joindre un membre de l'équipe soignante les nuits et week-ends.

Partenariats



La Fondation Bon Sauveur de la Manche entretient des liens enrichissants avec des fondations ou des établissements partenaires : la Fondation Bon Sauveur d'Alby (voir photo ci-dessus), la Fondation Saint-Héliier, différents Etablissements publics de Santé mentale (EPSM). Ces mutualisations et échanges de bons procédés, qui se vivent à l'échelle des directions comme des établissements, permettent une collaboration fructueuse sur des sujets tels que l'éthique, l'innovation, la diversification des sources de financement, la structuration de filières de soins ou de prise en charge, la question de la pénurie médicale.



Solidarité

À l'heure de solder ses comptes, l'Association inter-entreprises des salariés du chantier de l'EPR de Flamanville a souhaité soutenir l'action de six structures locales œuvrant dans les domaines de l'insertion, de la formation, de l'égalité et de la santé. Parmi elles, l'Hôpital de jour pour enfants de la Fondation Bon Sauveur de la Manche à Cherbourg-en-Cotentin, a reçu un don de 10 000 euros. Grâce à ce don inattendu, les enfants accueillis à La Marelle bénéficieront d'une nouvelle salle d'apaisement et de locaux entièrement redécouverts.



10 000 € versés pour les enfants hospitalisés 



D'autres dons ont été versés par des associations pour manifester leur soutien à la cause d'un établissement ou pour aider des structures à mener à bien un projet précis. Bravo à toutes les équipes qui se mobilisent pour encourager l'adhésion de nouveaux partenaires et pour trouver des fonds afin de proposer des activités innovantes ou des améliorations de cadre de vie à leurs patients et à leurs résidents.

Brèves

Portes ouvertes



Les portes ouvertes ont le vent en poupe ! En 2024, 4 établissements ont lancé cette initiative : d'Avranches à La Glacière, en passant par Saint-Lô, l'ensemble du territoire de la Manche couvert par la Fondation est concerné.



Se faire connaître des collègues de la Fondation, des partenaires, des voisins, travailler à la déstigmatisation et à une meilleure insertion des personnes accueillies, mobiliser les équipes autour d'un projet porteur, etc. Les motivations sont nombreuses et les retours positifs ! Bravo et merci à tous pour votre mobilisation afin que ces journées de découverte de nos métiers et de nos activités soient une réussite !

Succès !



Les talents de nos patients et de leurs accompagnatrices sont connus et reconnus au sein de la Fondation et du département bien sûr, en témoignent les nombreuses personnes qui se déplacent lors des marchés de Noël ou de printemps, mais également au-delà du département de la Manche ! Pour preuve, la congrégation des Sœurs missionnaires de l'Évangile a passé commande d'une mosaïque représentant le logo de leur congrégation à l'atelier thérapeutique Dali pour leur communauté de Bretteville-sur-Odon.



Brèves

Des outils au service des métiers

CEGID - Un nouvel outil digital pour la gestion économique et financière



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le logiciel CEGID est opérationnel. Cet outil collaboratif de gestion économique et financière répond aux besoins de structuration et de dématérialisation des process achats, ventes et comptabilité (de la demande d'achat au règlement fournisseur ou du devis client au suivi des règlements).

Trois formations ont été organisées sur les trois sites principaux de La Glacière, Picauville et Saint-Lô pour permettre aux utilisateurs de se familiariser avec ce nouvel outil de travail. Il reste encore du travail pour accompagner toutes les équipes de la Fondation dans ce changement majeur et fluidifier les flux. Cependant, le déploiement est déjà bien avancé. Il a nécessité l'investissement de nombreux services et unités. Un grand merci aux services acheteurs, économiques et techniques, aux ESAT, au service formation et au service comptabilité pour leur engagement !



SI RH - Deux logiciels bientôt déployés !



En 2023, un audit RH complet a été mené pour repenser l'organisation générale du service. Cet audit a fait émerger deux axes : la mise en place d'antennes ressources humaines de proximité (voir p. 47) d'une part et la nécessité de se doter d'outils performants d'autre part. Pour répondre à ce deuxième enjeu, des ateliers de recueil des besoins constitués de soignants et de cadres de proximité animés par le cabinet de conseils et les équipes RH, ont permis d'établir un cahier des charges et de lancer un appel d'offre. En novembre 2024, deux prestataires ont été sélectionnés : un pour déployer l'outil paie et gestion administrative ; un autre pour développer l'outil talents (recrutement, formations, entretiens et gestion des compétences). Après une année de conception, l'outil pourra être déployé progressivement à partir de janvier 2026.

”

« Grâce à ces nouveaux outils, chaque professionnel de la Fondation bénéficiera d'un portail RH qui lui donnera accès à toutes ses informations : contrat de travail, formations suivies, catalogue de formations, entretiens professionnels, etc.

Ce portail sera créé dès qu'une personne candidate. Ainsi, avec ce nouveau système les dossiers des candidats arriveront en temps réel sur les portails rendus accessibles à toutes les personnes qui contribueront au processus de recrutement. Cela permet de gagner en efficacité, en fluidité et de croiser les regards dès l'arrivée du curriculum vitae. Nous espérons ainsi gagner en réactivité pour capter les bons profils.

Pour les directions, ces outils permettent également un meilleur suivi de leurs équipes et donc une meilleure maîtrise des effectifs et des compétences. Le suivi de nos conformités (périodicité des évaluations professionnelles, des formations, fins de contrats) par rapport aux exigences réglementaires s'en trouvera amélioré. », explique Laëticia Moisant, Directrice des Ressources humaines de la Fondation.

Brèves

Des outils au service des métiers

La sécurité informatique, c'est aussi l'affaire de tous !



Les enjeux de sécurité informatique sont actuellement cruciaux pour une institution comme la nôtre. Actuellement, la Fondation subit, comme ses partenaires, des attaques régulières.

Si la protection du parc informatique, des outils, des serveurs, etc. relève spécifiquement de la responsabilité de la Direction du SI, et notamment du responsable de la sécurité du SI directement rattaché au Directeur général, l'essentiel des tentatives de fraude repose sur de l'ingénierie sociale*. Or, face à ces pratiques de manipulation psychologique à des fins d'escroquerie en nette augmentation ces dernières années, seule la vigilance accrue de chaque salarié permet d'éviter la fuite de données. Afin de sensibiliser tous les professionnels à cette vigilance essentielle, une formation aux bons réflexes et un questionnaire d'évaluation ont été travaillés en 2024 et seront déployés en 2025. Un outil incontournable pour que chacun prenne conscience que la sécurité informatique est aussi l'affaire de tous !



Cette question de la sécurité de l'information se heurte parfois aux exigences d'une société qui impose toujours plus de lisibilité des organisations et qui donne une place prépondérante à la communication. Comment être repéré et reconnu des acteurs du territoire et des partenaires sans s'exposer aux risques de piratage psychologique ? C'est une question essentielle qui nécessite de croiser les compétences et les regards pour y répondre de manière pertinente et efficiente.



50% En 2024, c'est la part que représente la fraude psychologique sur l'ensemble des attaques informatiques que la Fondation a connu.

***Ingénierie sociale, de quoi parle-t-on ?**



L'ingénierie sociale est une technique de manipulation qui exploite l'erreur humaine, en général dans deux buts précis : le sabotage d'un système ou le vol d'informations de valeur. Les escroqueries qui utilisent l'ingénierie sociale exploitent la manière dont l'être humain réfléchit et agit, mais également l'ignorance de l'utilisateur. Ces types de fraude psychologique sont en très nette augmentation puisque cibler la faille humaine est toujours plus facile que de pénétrer une organisation. Aussi, la prévention et la formation dans ce domaine sont des enjeux majeurs actuellement.

PRINTEMPS 2024

PRINTEMPS 2024



*Cérémonie des médaillés
et des retraités*



Accueil des internes



Sortie (Clos des pieds nus pour le FOA)

Quelques-uns de nos rendez-vous annuels incontournables en images

Concert Amarrage



Projet culturel



Marché de printemps



Avril 2024

Des actions de fidélisation et d'attractivité

Expérimentation des journées de 12h



En novembre 2023, nous vous annonçons la signature d'un accord avec les trois Organisations syndicales de la Fondation pour le lancement d'une expérimentation de la journée de travail en 12h, à compter du 1er janvier 2024, pour une durée d'un an, au sein de trois services du pôle de psychiatrie adulte à Saint-Lô.

Des premiers retours encourageants

Dès le mois d'avril, soit au bout de trois mois pleins d'expérimentation, on peut dire que les retours sont positifs ! Les salariés saluent cette organisation du travail qui leur permet d'avoir davantage de temps personnel, d'accumuler moins de fatigue. Ils apprécient de travailler avec tous les membres de l'équipe, il y a un roulement qui crée plus d'échanges et de synergie. Tous ces avantages espérés, qui se vérifient à l'usage, sont des gages d'attractivité. Les soignants jugent aussi que la prise en soin est améliorée, que l'organisation du travail sur la journée est optimisée et qu'il est ainsi possible de dégager davantage de temps d'accompagnement.

Vers une extension de la mesure

Ainsi, fin 2024, un accord a été signé par l'ensemble des Organisations syndicales sur la prolongation pour 2 ans de l'expérimentation des 12h. Cette organisation du temps de travail s'élargit désormais aux unités Auvergne et Île-de-France et au Service Sécurité depuis le 1er janvier 2025, tout en ouvrant la porte à de nouvelles expérimentations dans les deux ans à venir. Le site de La Glacerie se montre d'ailleurs intéressée pour cette expérimentation. Une rencontre de partage d'expérience a été demandée et devrait avoir lieu en 2025.

Zoom sur le site de Picauville



Face aux difficultés de recrutement sur le site de Picauville, une initiative conjointe de la Direction des accompagnements médico-sociaux (DAMS), de la Direction du centre hos-



-pitalier et de la Direction des ressources humaines (DRH) a été menée courant 2024. La démarche ? Inviter les professionnels du site à se rencontrer et à partager leurs bonnes idées pour fidéliser les salariés travaillant à Picauville et en attirer de nouveaux. A la suite de ces ateliers menés le 13 juin, une synthèse a été réalisée mettant en avant les axes de travail à prioriser. Une réunion de restitution a eu lieu le 5 juillet lors de laquelle ont été annoncées les premières mesures en faveur de la fidélisation et de l'attractivité : mise en place d'une prime de cooptation, ouverture de la plateforme Hublo aux salariés embauchés en CDI à temps plein, possibilité de covoiturage (voir p. 47). D'autres pistes de travail restent à concrétiser.

Des logements pour faciliter l'accueil de nouveaux médecins



Une maison dite « des internes » existe à Saint-Lô. Elle a vocation à héberger pour un temps donné les médecins en cours de recrutement ou tout juste arrivés à la Fondation. Cette solution s'avère intéressante, d'autant plus dans un contexte où nous sommes amenés à accueillir de plus en plus de médecins étrangers (voir p. 38) qui ont besoin d'un accompagnement pour s'installer dans un pays qu'ils ne connaissent pas et pour s'adapter à leur nouvel environnement. Ainsi, pour disposer de ce même outil polyvalent qui donne de l'agilité dans le cadre des recrutements, un projet identique voit le jour à La Glacerie. Depuis 2024 les locaux d'un pavillon de logement sont en cours de réhabilitation pour y accueillir des professionnels médicaux à compter du printemps 2025.

Mai 2024

Ouverture du « Phare Sénéquet » à Saint-Lô

Ce nouveau dispositif, ouvert depuis le **15 mai**, est composé de 8 lits appartements thérapeutiques, dont 2 studios. Il permet l'accompagnement d'adultes souffrant de troubles psychiques dans un cadre favorisant leur autonomie. Le « Phare Sénéquet » vient ainsi compléter le dispositif hébergement de la Réhabilitation psychosociale du secteur Centre.



Zoom sur la Réhabilitation psycho-sociale (RPS)

La Réhabilitation psychosociale est une approche novatrice de la psychiatrie qui permet d'accompagner les personnes vivant avec des troubles psychiques. Elle repose sur l'idée que toute personne dispose de ressources personnelles qu'elle est capable de mobiliser pour évoluer vers un projet de vie choisi. L'objectif de ce processus de rétablissement à la fois fonctionnel (capacités cognitives, relationnelles, autonomie), social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi), clinique (symptômes, traitements), mais avant tout personnel, est de retrouver une certaine autonomie dans la vie quotidienne. La réhabilitation se base toujours sur les capacités préservées des personnes et les utilise pour palier au mieux les déficits. Des outils et des aides spécifiques sont proposés par une équipe de professionnels (assistant social, médecin, infirmier, aide-soignant, ergothérapeute, accompagnant éducatif et social) aux compétences variées et complémentaires de manière à accompagner chaque patient selon ses besoins et ses difficultés propres.



Afin de faire connaître cette filière, l'équipe RPS de Saint-Lô a organisé le 5 décembre des Portes ouvertes au gymnase de la Fondation.



Depuis le 9 décembre 2024, Peggy Lebarillier est directrice administrative du « Pôle Réhab longs séjours de Picauville ». Cette nomination, tout comme la mission transversale de médecin coordinateur de la filière pour toute la Fondation assurée par le docteur Fabienne Groult-Letot, s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique coordonnée de Réhabilitation psychosociale.

En quoi consiste votre mission aujourd'hui ?

« L'enjeu d'aujourd'hui est d'inclure le projet RPS longs séjours de Picauville au sein d'un projet plus global à l'échelle de la Fondation. Un premier objectif sera donc de travailler en collaboration avec nos collègues du Centre hospitalier, mais aussi du médico-social. Le second sera de déterminer la population ciblée par le projet Picauvillais et d'identifier les compétences que nous devons développer auprès de nos professionnels afin d'en faire un projet dynamique ! »

En quoi la filière RPS est-elle transversale ?

« Elle est transversale au sens géographique car elle est pensée à l'échelle de toute la Fondation et donc des différents territoires du Nord et du Centre-Manche. La filière RPS est guidée par une philosophie qui concerne à la fois des établissements sanitaires et -sociaux, la transversalité se joue donc également à ce niveau. Pour bien fonctionner, la filière doit favoriser la fluidité dans les parcours de soins et donc une certaine porosité entre les établissements sanitaires et médico-sociaux. »

Juin 2024

Reconnaissance des savoir-faire professionnels des travailleurs de l'ESAT de Béthanie

Le **25 juin**, L'ESAT de Béthanie célébrait deux travailleurs officiellement reçus au dispositif de Reconnaissance des savoir-faire professionnels (RSFP) ! La RSFP est un dispositif national porté par l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), dont le but est de valoriser les compétences des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés à s'insérer professionnellement.

Pourquoi cette démarche ?

Créé et développé par l'AFPA en 2001, ce dispositif a pour objectif de permettre aux personnes qui n'ont pas le niveau nécessaire pour suivre une formation de valorisation des acquis dans son format traditionnel de valider leurs compétences professionnelles. Ce dispositif bénéficie d'une vraie crédibilité et les travailleurs de l'ESAT de Béthanie correspondent pleinement à la cible des personnes visées par cette reconnaissance. Aussi, il a semblé intéressant à l'encadrement que leurs travailleurs puissent bénéficier d'une reconnaissance et d'une valorisation de leur savoir-faire et de leur engagement. Cela participe pleinement à améliorer leur employabilité.

Déroulé

Dans un premier temps, il a fallu qu'un moniteur de l'ESAT se forme à la démarche RSFP dans une des agences AFPA de Normandie. Cinq journées de formation aussi intéressantes que denses réparties entre janvier et mars 2024 ! En avril, les deux travailleurs candidats ont passé un entretien individuel de positionnement afin d'identifier les compétences à certifier pour chacun. Puis, au mois de mai, place aux épreuves : épreuve orale, puis pratiques avec des mises en situation concrètes.

Deux travailleurs diplômés !

La remise officielle d'une attestation et d'un portefeuille de compétences le 25 juin pour les

deux travailleurs des ateliers Espaces Verts qui s'étaient présentés à ce dispositif est une source de joie et de fierté ! Cette étape importante de leur vie renforce leur estime d'eux et leur motivation. C'est également une belle opportunité pour l'ESAT de développer son réseau professionnel en travaillant en partenariat avec les établissements de la région concernés par ce dispositif : les Entreprises adaptées (EA), les ESAT et les Instituts médico-éducatifs (IME).

Et après ? La promo 2025 est déjà en préparation ! Elle concerne deux ou trois travailleurs. A l'avenir, le souhait est d'élargir aux autres métiers de l'ESAT pour lesquels l'AFPA a établi un référentiel de compétences.



Visionnez le film de présentation des ESAT et de l'Entreprise adaptée de la Fondation en flashant le QR code ci-contre

Deux médailles remportées à la Foire de Lessay !



En 2024, douze travailleurs de l'ESAT de Béthanie ont participé à la traditionnelle Foire de Lessay. Une manière de valoriser leur savoir-faire et de montrer notre ancrage territorial en mettant en avant notre expertise dans le domaine de l'élevage. Cette participation, qui demande un fort engagement de toute l'équipe de l'ESAT, permet aussi aux travailleurs de monter en compétence : affronter la foule, apprendre à se présenter en public, être visible de tous, des savoir-être développés ou confirmés lors de ces trois jours.

Brèves

Un nouveau médecin-chef pour le Pôle de psychiatrie adulte Cotentin



Le 23 avril 2024, a été annoncée officiellement la nomination du Docteur Andrei Tanase au poste de médecin-chef du Pôle de psychiatrie adulte Cotentin. Cette nomination est effective depuis le 13 mai.



Susciter des vocations dès le lycée

Fin 2023, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que les élèves de seconde générale et technologique feraient un stage d'observation de deux semaines en juin. Cette décision a demandé une implication forte des établissements scolaires et des structures professionnelles pour être en capacité de répondre présents, en un temps record, aux nombreux lycéens en recherche de stage.

Les équipes de la Fondation font partie de celles qui se sont mobilisées. Ainsi, 8 élèves ont pu être accueillis du 17 au 28 juin. Selon leurs aspirations, ils ont pu découvrir les métiers du soin et/ou des services supports. Informations institutionnelles, échanges avec des professionnels, visites des unités, autant de temps qui ont permis à ces jeunes de confirmer leur souhait d'orientation ou de le réajuster.



Merci à l'ensemble des salariés des établissements médico-sociaux et sanitaires ainsi que des services support qui ont contribué à rendre ces stages possibles et qui ont ainsi participé à la formation des jeunes générations et à l'amélioration de la visibilité et de l'attractivité de la Fondation !



« J'avais dans l'idée de devenir sage-femme, mais, après ce stage, je me demande si je ne souhaite pas plutôt devenir infirmière ou ergothérapeute. », témoigne Maëlie, alors élève de seconde générale à l'Institut Saint-Lô.



Brèves

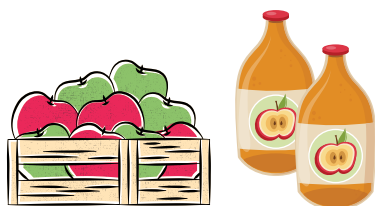
Des retrouvailles en musique à la MAS

Depuis le COVID, les rencontres avec les familles et les amis de la MAS s'étaient fait rares. Quelle meilleure occasion que la fête de la musique pour se retrouver, tous ensemble, autour d'un goûter ? Un grand merci au **groupe Fusion** venu animer cet après-midi joyeuse et conviviale. L'équipe de la MAS se réjouit de collaborer de nouveau avec ce groupe de musique pour une fête de la musique actuellement en préparation qui sera ouverte à tous les sites de Picauville en juin prochain.



Visionnez le film de présentation de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de la Fondation en flashant le QR code ci-contre.

La recette d'un bon jus de pomme solidaire ? Des idées, de l'audace, des rencontres et un peu d'huile de coude !



Faute de temps et de clients, les pommes du verger de la Ferme de Soulles n'avaient pas été exploitées depuis 3 ans. Nicolas Lair, bénévole à la ferme thérapeutique et élu au Conseil d'administration de la Mutualité sociale agricole (MSA) a l'idée de monter un projet partenarial avec Soulles, la MSA, la Maison familiale et rurale (MFR) de Percy, les restos du Cœur et l'entreprise de pressage Press'ta pomme située à Cerisy-la-Forêt. Cette opération a permis l'exploitation du verger, une sensibilisation visant à la déstigmatisation de la psychiatrie auprès de 90 élèves de la MFR, la visite des restos du Cœur pour les élèves et les patients, le brassage des publics, notamment lors des 2 jours de glanage de pommes, tout cela autour d'une action solidaire ! Au final, 1 200 litres vendus, notamment lors des marchés de Noël de la Fondation, pour financer des sorties scolaires ou thérapeutiques, et 1 300 litres offerts aux restos du cœur. Une mobilisation exceptionnelle, des partenariats constructifs, une action gagnante pour tous !



En chiffres



5 partenaires engagés

4 000 kilos de pommes glanés

2 500 litres de jus de pommes produits

Brèves

Des médecins étrangers en renfort



En 2021, la Fondation Bon Sauveur de la Manche accueillait son premier médecin étranger hors Union européenne. Depuis, ce type de contrat s'est développé. Actuellement, 4 médecins étrangers extérieurs à l'Union européenne exercent chez nous, encadrés par des médecins titulaires. Certains sont déjà engagés dans un parcours de validation de leurs connaissances (Epreuve de vérification des connaissances (EVC)) ; d'autres vont entamer cette démarche dans les mois à venir.

Leur souhait, en passant leur diplôme d'Epreuve de vérification des connaissances ? Obtenir une équivalence de leur diplôme pour pouvoir exercer pleinement en France d'ici quelques années. Une perspective qui permettrait de répondre partiellement à la problématique de pénurie médicale que connaissent certaines régions françaises depuis quelque temps déjà et qui est partie pour durer encore plusieurs années.



Belle reconnaissance pour le CERFOS



En 2022, l'ARS Normandie a retenu le CERFOS pour le déploiement des formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Manche. Ce partenariat a été renouvelé pour la période 2023-2025.

Ainsi, en 2024, treize sessions ont été proposées tout au long de l'année permettant de former plusieurs dizaines de secouristes en santé mentale pour le département de la Manche (voir p. 9). Pour rappel, cette formation, ouverte à tous, permet d'acquérir des connaissances de base sur les troubles de la santé mentale et de développer des compétences relationnelles pour accompagner et aiguiller une personne en situation de crise.

Le chiffre qui monte !

145 000 ↗

C'est le nombre de citoyens français membres de la communauté internationale des secouristes en santé mentale.



Au global, pour l'année 2024, le CERFOS a organisé 17 sessions de formation permettant de qualifier 352 stagiaires.

Brèves

Vie affective et sexuelle dans les établissements médico-sociaux, un pas de plus



La question de la Vie affective et sexuelle (VAS) est travaillée depuis 2022 par les professionnels de la Direction des accompagnements médico-sociaux (DAMS) de la Fondation. Comme cela était annoncé dans le Rapport d'activités de l'année dernière (voir p. 35), une charte a été signée en 2023 pour permettre un accompagnement à la vie affective et sexuelle de nos résidents dans le respect de la législation française et des valeurs de la Fondation. L'étape suivante, qui est encore en cours, est de nommer des « personnes ressources » au sein du département des accompagnements médico-sociaux. Ceux-ci viendront en appui à l'ensemble des professionnels des différents établissements. Cette nouvelle étape permettra aussi de déployer la mise en œuvre de cette charte auprès des résidents.

Au printemps, l'ARS, en vue de la semaine de la santé sexuelle qui a lieu chaque année en juin, a demandé au centre Intim'agir* Normandie (*Centre régional chargé d'écouter et d'informer les personnes en situation de handicap sur leur vie intime, affective, sexuelle, la parentalité et les violences sexuelles*) d'organiser une journée dédiée. La Fondation a été un des acteurs phare de cette journée qui a rassemblé une centaine de personnes dans la salle des mariages de la mairie de Valognes prêtée pour l'occasion par la mairie.



Les Oubliés du Ségur



En juin 2024, un arrêté national imposait aux Conseils départementaux de s'engager à financer les Oubliés du Ségur*. Engagement difficilement tenable dans le contexte de restriction budgétaire que connaît le pays. Pour autant, la Direction générale de la Fondation Bon Sauveur de la Manche continue de verser la prime Ségur à tous les professionnels de la Fondation et de défendre sans relâche les intérêts des salariés des établissements médico-sociaux.



Plus que jamais, face au désengagement de certains de nos financeurs, le risque d'une Fondation à deux vitesses est présent. Nous réagissons contre ces injustices de traitement que rien ne justifie sur le terrain et nous ne cessons d'alerter sur les risques très concrets qui peuvent découler d'une telle politique : renoncement à certaines prises en charge, accompagnement non adapté, désengagement et épuiement professionnel.

* Prime Ségur et Oubliés du Ségur

En 2024, après 4 ans de mobilisation, l'extension du Ségur pour les professionnels des structures relevant du champ de la branche des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privée à but non lucratif, est enfin décidée au niveau national. Pour autant, la mise en application, du fait du désengagement de certains financeurs, reste compliquée.

ETE
2024

ETE 2024



Sortie culturelle (Ludiver pour l'EHPAD de Picauville)



Olympiades FAM



Médiation culturelle

Quelques-uns de nos rendez-vous annuels incontournables en images

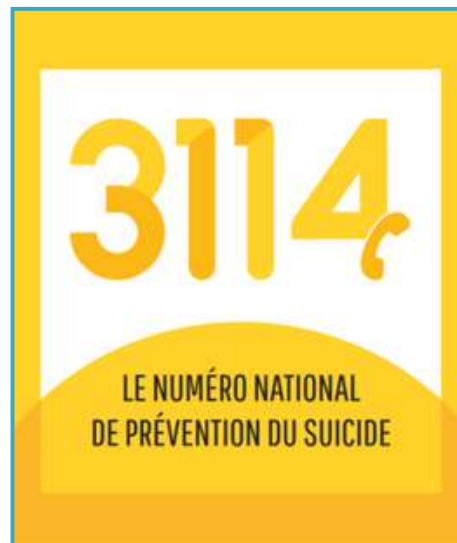
Concert (EHPAD de Picauville)



Foire de Lessay



Journée mondiale de prévention du suicide



Juillet 2024

Prévention de l'addiction, des actions qui se multiplient



Le **31 juillet**, la Fondation a ouvert un septième lieu de Consultation jeunes consommateurs (CJC) (voir encadré ci-dessous) au CMP des Caps aux Pieux. Cette ouverture illustre bien l'orientation du pôle addictologie dans son ensemble pour 2024. En effet, cette année aura été marquée par de nombreuses actions de renforcement ou de déploiement de la prévention dans tous les établissements et services du pôle addictologie de la Fondation : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ou les Centres médico-psychologiques (CMP) spécialisés en addictologie.

La prévention, une priorité

Des actions extérieures auprès des lycées et en milieu festif ont permis de renforcer les actions de prévention dites primaires, notamment auprès des jeunes. Ces actions incluent également la prévention des risques associés, notamment sur la santé sexuelle et les violences sexistes. La prévention tertiaire, qui désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour éviter la survenue de complications et de rechutes, a également fait l'objet d'un gros travail conjoint des professionnels et des patients.

Une approche en réseau

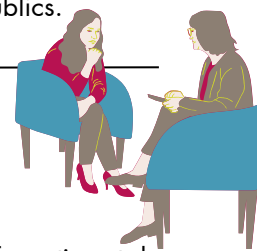
Le travail de prévention, qu'il soit primaire ou tertiaire, favorise des approches globales de prise en soin et donc le travail en réseau à tout niveau : entre les professionnels et les patients, entre les pôles du Centre hospitalier spécialisé, avec les différents acteurs du département. Ainsi, le travail démarré en 2023 avec un patient expert (voir p. 33 du Rapport annuel 2023), s'est poursuivi avec la signature d'une convention. Le travail partenarial entre les équipes d'addictologie et celles de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent a permis de renforcer la dynamique concernant la périnatalité sur le territoire Centre Manche et les liens avec le réseau du Nord Cotentin se sont accrus à travers la perspective d'une formation commune sur le même thème.

De même, des collaborations fructueuses voient le jour entre les équipes d'addictologie et celles de psychiatrie adulte, notamment avec les Equipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP). Ce travail de collaboration contribue à faire de la Fondation un acteur reconnu et régulièrement sollicité dans le département. Ainsi, nos professionnels, à la demande de la Mairie de Cherbourg, travaillent sur la charte de la vie nocturne destinée aux restaurateurs et aux gérants de bar et interviennent à la maison d'arrêt.

De nouveaux enjeux

Ces actions de prévention en réseau ont permis de mettre le doigt sur de nouveaux enjeux. Le CAARUD a identifié une nouvelle molécule consommée par les usagers : le nitazène, un opioïde de synthèse particulièrement dangereux. A la suite d'analyses effectuées sur le territoire de la Manche, un bulletin d'addictovigilance a été émis au niveau national conduisant à l'inscription de cette substance sur la liste officielle des stupéfiants en juillet 2024.

Par ailleurs, un nouveau public à risque a été repéré lors des actions de prévention de l'alcoolisme : les personnes ayant subi une chirurgie bariatrique. Ce phénomène était déjà connu, mais il prend une ampleur nouvelle qui mérite toute l'attention des professionnels et des pouvoirs publics.



2024 - 20 ans des Consultations jeunes consommateurs (CJC)

Les CJC sont un lieu d'écoute, d'information et de soutien pour les jeunes qui, par leur consommation ou leur pratique, présentent ou risquent de présenter des comportements addictifs. Ces CJC existent depuis 20 ans à l'échelle nationale. Dans la Manche, la Fondation Bon Sauveur a développé ces consultations depuis 2016 à Cherbourg-en Cotentin, à Coutances, à Carentan et à Saint-Lô. En 2024, un septième lieu de consultation a ouvert au CMP des Caps aux Pieux et des projets en milieu scolaire sont actuellement à l'étude.

Août 2024

Comment mieux prendre en compte la douleur des personnes âgées en EHPAD ?

Depuis plusieurs années maintenant, les personnes âgées en souffrance ayant besoin de soins techniques importants et de surveillance constante sont de plus en plus nombreux en Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette nouvelle population de résidents demande une professionnalisation et un accompagnement adapté du personnel, notamment sur les questions de gestion de la douleur.

Identification d'un besoin

Le besoin de travailler cette thématique de l'accompagnement de la douleur physique chez la personne âgée a été identifié dès 2022. En 2024, un travail de mise en œuvre a démarré, piloté par Camille Anne, Infirmière en pratique avancée (IPA) pour le département Personnes âgées. Le Docteur Patricia Jourdain, médecin référent des soins palliatifs du Centre hospitalier public du Cotentin (CHPC) et spécialiste en évaluation et traitement de la douleur a été largement sollicitée. Elle a apporté son expertise et son expérience pour développer des procédures et des pratiques permettant une meilleure prise en charge de la douleur au sein des EHPAD de la Fondation à travers quatre angles d'approche : la prise en charge de la douleur physique, de l'anxiété et de la détresse respiratoire ; l'alimentation et l'hydratation ; les soins d'hygiène ; l'accompagnement des proches.

Un appel d'offre idoine !

Dans le même temps, la Fondation APICIL (créée par le groupe de protection sociale APICIL, la Fondation reconnue d'utilité publique du même nom finance l'émergence de programmes innovants et humains pour améliorer la prise en charge de la douleur en France) a lancé un appel à projet (AAP) intitulé « Soignants et intervenants auprès des personnes âgées » que les EHPAD de la Fondation ont remporté. Cet AAP a permis de récolter 11 900 € pour financer une formation sur la prise en charge de la douleur physique



Tarifs différenciés dans les EHPAD, de quoi parle-t-on ?

En août 2024, le Conseil départemental de la Manche a validé la procédure de mise en place des tarifs différenciés dans nos EHPAD.

Pourquoi cette modification de tarification pour nos nouveaux résidents ?

Depuis le covid, l'inflation des coûts de fonctionnement des EHPAD a provoqué des difficultés financières pour l'ensemble des établissements publics et privés non lucratifs. A cela s'ajoute la baisse de l'engagement des Conseils départementaux, un des financeurs de ces établissements avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les résidents eux-mêmes. Face à cette situation, il a été décidé qu'à compter du 1er octobre 2024, toute personne non bénéficiaire de l'aide sociale nouvellement accueillie dans l'un des EHPAD de la Fondation verserait un tarif unique différencié s'élevant à 15% de plus que le tarif aide sociale.



Visionnez le film de présentation des EHPAD de la Fondation en flashant le QR code ci-contre.

chez la personne âgée.

Ainsi, ce sont vingt-six aides-soignants, agents de soin, accompagnants éducatifs et sociaux, infirmiers et ergothérapeutes des EHPAD de Martinvast, Picauville et Saint-Lô qui ont participé ensemble à six journées de formation dans nos locaux. En effet, l'accompagnement de la douleur concerne tous les professionnels, quelle que soit leur qualification, il était donc essentiel que cette formation soit dispensée à différents métiers. Cela favorise une culture commune, un même niveau de connaissance et une meilleure diffusion des bonnes pratiques au sein des établissements. Cette approche transversale et pluridisciplinaire faisait d'ailleurs partie du cahier des charges de l'appel à projet et concordait parfaitement avec le projet d'établissement des EHPAD.

Septembre 2024

Bientôt une nouvelle MAS TSA à Picauville

Le mois de **septembre 2024** restera une date importante dans l'histoire du site de Picauville puisque c'est en cette fin d'été qu'a été choisi le projet architectural de la nouvelle Maison d'accueil spécialisée (MAS) qui accueillera en son sein, dans des conditions optimales, 39 personnes présentant des troubles du spectre autistique.

Lorsque l'on discute d'un projet architectural, il est certes question de matériaux, de disposition de pièces, d'isolation et d'esthétique. Mais il est surtout question d'hommes et de femmes : les accompagnants et les résidents. Car un projet architectural n'a de sens que s'il permet un accueil adapté et agréable des personnes qui y vivent et qui y travaillent. C'est pour cela que la Fondation a à cœur, lorsqu'elle mène de grands projets de construction ou de rénovation, d'inclure systématiquement des salariés des structures, ainsi que des usagers ou des représentants dans les groupes de travail chargés de définir les programmes techniques ainsi que dans les jurys de sélection des cabinets d'architecte.

Convaincus que l'environnement fait partie des composantes du « prendre soin », la préservation de la qualité paysagère de nos sites est également une priorité, tout comme les enjeux de développement durable, largement pris en compte dans les choix conceptuels de nos bâtiments.



Ces 39 places dont 5 contenantes, devrait ouvrir fin 2027. Ce nouveau dispositif permettra à des adultes, souffrant de troubles majeurs du comportement associés à un faible niveau de compréhension et de participation, de bénéficier d'un accès aux soins et d'un accompagnement plus adaptés à leurs besoins.



Dans le dernier rapport d'activité (p.21), nous vous annonçons le recrutement d'un chargé de projets développement durable grâce à l'obtention de financements via un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale (ANAP) et la Caisse nationale Solidarité Autonomie (CNSA).



Ainsi, depuis octobre 2024, Chloé Jouanin a rejoint la Fondation. Nous l'avons interrogée sur sa conception de la mission sur un projet comme celui de la MAS. Témoignage.



« Depuis mon arrivée à la Fondation, je suis chargée d'intégrer les enjeux du développement durable dans divers projets, qu'il s'agisse de rénovation énergétique, de mobilité douce, ou encore de gestion des ressources et des déchets. Mon objectif est d'optimiser l'efficacité énergétique, de réduire l'empreinte carbone et de mettre en place des pratiques durables, tout en veillant à ce que les espaces respectent les normes environnementales et réglementaires, et répondent aux besoins des utilisateurs. »



Si je n'ai pas directement contribué à ce projet d'extension de la MAS, il illustre parfaitement l'ambition de la Fondation : concevoir des bâtiments qui allient performance environnementale, bien-être des résidents et qualité d'usage pour les professionnels. Chaque projet est une opportunité de repenser nos pratiques pour construire un cadre de vie plus respectueux des personnes et de l'environnement. »

Brèves

Les JO à la Fondation

Alors que Paris accueillait, en cet été 2024, des centaines de champions olympiques et paralympiques pour ces 33èmes JO de l'ère moderne, les équipes de la Fondation Bon Sauveur de la Manche se mobilisaient pour permettre à leurs patients et à leurs résidents de participer, eux aussi, à ce moment de l'Histoire.



Le Foyer occupationnel d'accueil (FOA) de Valognes aux Jeux paralympiques



De l'or pour tous !

Que ce soient les participants : les résidents et les patients de nos établissements, ou les organisateurs : les entraîneurs sportifs de la Fondation, tous méritaient l'or à ces Jeux olympiques de la Fondation qui se sont déroulées au City Park de Picauville. Palet breton, golf, fléchettes, football, basket, lancé de vortex, puzzle, etc., il y a en avait pour tous les goûts !



Grâce au Club de Judo de Valognes avec qui le FOA collabore depuis de nombreuses années, 8 résidents accompagnés de 3 professionnels ont pu bénéficier de places offertes par la Fédération Française aux épreuves paralympiques. Cette sortie exceptionnelle a permis aux participants d'assister à plusieurs combats de champions français dans différentes catégories et dans une ambiance incroyable !

Un projet artistique porteur pour les jeunes de l'Hôpital de jour de Cherbourg



Un beau projet de fresque murale a permis à 5 jeunes de l'Hôpital de jour Le Phare situé à Cherbourg d'exprimer leurs émotions.



En juillet, les familles des patients ont découvert les réalisations de leurs proches avec émerveillement.



Visionnez le film de présentation du Foyer occupationnel d'accueil (FOA) de la Fondation en flashant le QR code ci-contre.

Une nouvelle Directrice de la Communication et du Mécénat



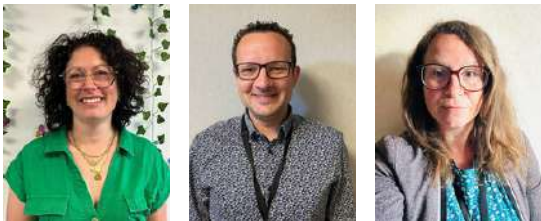
Bénédicte Palluat de Besset a rejoint la Fondation en tant que Directrice de la Communication et du Mécénat le 16 septembre 2024.

Brèves

Des antennes RH de proximité unanimement saluées !

Dans le rapport d'activités de l'année dernière, était annoncée (p. 22) une nouvelle organisation de la Direction des ressources humaines de façon à permettre un meilleur accompagnement de proximité.

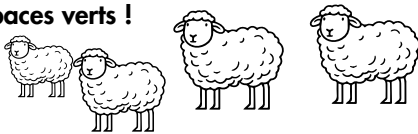
Ainsi, depuis le 1er juillet 2024, les antennes RH de Saint-Lô, Picauville et La Glacerie sont composées d'un Responsable RH (ci-dessous) et de plusieurs assistantes. Une présence quotidienne est ainsi assurée sur chacun de ces sites. Les retours, à la suite du déploiement de cette nouvelle organisation, sont très positifs.



Développement durable : où en est-on ?



De plus en plus de moutons et de chèvres dans nos espaces verts !



Et c'est une bonne nouvelle ! Depuis quelques années, nous avons investi dans des tondeuses très efficaces en plus d'être écologiques. En 2022, 5 moutons faisaient leur entrée triomphale à Saint-Lô ! En 2024, c'est au tour du Foyer occupationnel d'accueil (FOA) à Valognes d'accueillir 8 animaux. Prochain site équipé ? La Glacerie, probablement en 2025, ainsi qu'un deuxième espace à Saint-Lô. Cette solution d'éco-pâturage est une source d'apaisement pour les résidents qui sont nombreux à apprécier la compagnie de nos petites bêtes à quatre pattes. Une initiative menée dans un souci écologique, mais qui s'avère très positive pour les personnes que nous accueillons. Une solution gagnante à tout point de vue !

Notre consommation énergétique à la loupe



Depuis 2010, à l'échelle de l'ensemble de la Fondation, nous avons réduit en moyenne de 24% notre consommation énergétique. Et cela, essentiellement grâce aux changements de comportements qui ont pu être observés grâce à l'implication de chacun : températures limitées adaptées à chaque unité en fonction des populations accueillies, réduits de nuit, communication des bonnes pratiques. L'objectif national fixé d'une réduction de 40% de la consommation énergétique pour 2030 pour l'ensemble des entreprises françaises semble réaliste au vu des chiffres actuels, d'autant qu'un certain nombre de travaux en cours participent également de la rénovation énergétique.

Covoiturage, des débuts encourageants !



Les déplacements domicile-travail génèrent 2487 tonnes de CO2e par an, soit 28% de l'empreinte carbone totale de la Fondation ! D'où les campagnes de promotion de covoiturage lancées ces derniers mois. Les premières statistiques des effets du covoiturage vers le site de La Glacerie initié en mars 2024 (voir ci-dessous en chiffres) et l'intérêt manifesté pour l'enquête mobilité à l'échelle de la Fondation permet d'envisager des solutions complémentaires pour progresser sur cette question de la mobilité douce.

En chiffres **34** personnes mobilisées
602 trajets réalisés

13 461 km parcourus

2 929 kg de CO2e évités !

**AUTOMNE
2024**

AUTOMNE 2024



Semaines d'information sur la santé mentale



Accueil des étudiants infirmiers et aide-soignants



DuoDay

Quelques-uns de nos rendez-vous annuels incontournables en images

Conférence [EPOK]



Décoration des selfs pour Noël



Marché de Noël du FOA



Octobre 2024

De l'intérêt d'un Etablissement d'accueil non médicalisé (EANM) à la Fondation

Un EANM à la Fondation ? Mais nous en avons déjà 4 me direz-vous ! Oui : la Résidence Monnet (foyer d'hébergement pour les travailleurs de l'ESAT), le Foyer occupationnel d'accueil (FOA) L'Espérance et le Service d'accueil temporaire (SAT) L'Escalé à Valognes ainsi que le foyer Hellebore à Cherbourg sont des établissements d'accueil non médicalisés. Mais ce sont bien 4 structures indépendantes qui ont chacune leur fonctionnement propre.



Visionnez le film de présentation du Service d'accueil temporaire (SAT) en flashant le QR code ci-contre.



Visionnez le film de présentation de la Résidence Monnet foyer d'hébergement pour les travailleurs de l'ESAT) en flashant le QR code ci-contre.

Une réponse à un besoin accru de fluidité

Regrouper les trois établissements de Valognes en un seul EANM permettrait de fluidifier les parcours d'accompagnement. Les salariés de ces trois structures travaillent déjà ensemble pour permettre à des résidents de changer d'établissement en cas de perte d'autonomie, de vieillissement prématuré ou d'accident de la vie. Cependant, l'existence d'une seule entité EANM, tout en maintenant la diversité et la complémentarité des types d'accueil et d'accompagnement existants actuellement, simplifierait les procédures administratives et allégerait la tâche des professionnels.

Des « avantages collatéraux »

Si ce ne sont pas des enjeux financiers qui ont guidé ces réflexions, il est évident que les quelques économies qui pourraient éventuellement être réalisées grâce à la mutualisation de certaines fonctions sont une excellente nouvelle, surtout dans un contexte économique tendu pour de nombreux établissements médico-sociaux.

De nouvelles façons de penser et d'agir

D'autres réformes et de nouvelles façons de faire naissent à la Direction des accompagne-

ments médico-sociaux (DAMS), parfois avec des contraintes fortes liées aux difficultés financières des établissements. Pour autant, il n'est pas rare qu'au final, ces changements, qui invitent à se laisser bousculer et à oser la créativité, permettent aussi des approches collectives fructueuses. Les tarifs différenciés en EHPAD (voir p. 44), une approche multi-établissements pour la question des transports des usagers, la révision des loyers des résidents Hellebore en cohérence avec la philosophie RPS (voir p. 34) et le projet d'établissement ou encore un travail collaboratif avec l'équipe du FAM de Valognes pour envisager une évolution des modalités d'accompagnement des résidents sont autant de nouvelles façons de penser et d'agir. « Je me réjouis que l'on porte plus loin encore le management collaboratif. », conclut Isabelle Lebrun, Directrice de la DAMS.



Visionnez le film de présentation du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Valognes & Carentan en flashant le QR code ci-contre.



A l'automne 2024, était annoncée la nomination, effective au 1er janvier 2025, d'Isabelle Rodriguez, au poste de Directrice du FOA L'Espérance, du SAT L'Escalé et du Foyer d'Hébergement ESAT Résidence Monnet. Rencontre.



« Décloisonner le fonctionnement des établissements, cela demande un gros travail d'accompagnement des équipes. Il faut réussir à ce que tout le monde adhère à ce projet. Je sens une envie de construire ensemble. Mais je sens aussi derrière cette envie d'innover, l'attente de résultats positifs pour tout le monde : pour les résidents bien sûr, mais également pour les professionnels. J'espère que tout le monde verra bientôt les bienfaits de travailler en réseau, la richesse de nouvelles rencontres, la possibilité de s'ouvrir à des façons de faire créatives, à profiter des expériences positives vécues ailleurs. »

Novembre 2024

Visite du chantier saint-lois pour nos partenaires et financeurs

Alors que les grues ont investi le terrain du site saint-lois de la Fondation Bon Sauveur de la Manche depuis déjà plusieurs mois, une première visite de chantier du nouveau bâtiment de soins de crise pour adultes et d'hospitalisation de mineurs a été proposée à nos partenaires et financeurs fin novembre.

Ainsi, le **28 novembre**, une cinquantaine d'invités dont la Vice-présidente de la Région Normandie, le Directeur général de l'ARS, le Préfet de la Manche, le Président de l'agglomération saint-loise et la Maire de Saint-Lô ont répondu présents à l'invitation de la Fondation. Patients, résidents et familles ont également participé à ce moment festif : le chantier leur a été présenté sur plan et un goûter festif a été offert par la Direction à cette occasion.

Derrière ce chantier, quel projet ?

« Un chantier comme celui-ci, il en existe tous les 60 ans ! ». Ce propos de Fabienne Petrie, Présidente du CA de la Fondation, traduit bien l'ampleur du chantier. Et pour cause ! Ce projet va permettre de regrouper, sur un même ensemble, les trois unités d'hospitalisation de soins aigus de Saint-Lô (Unité d'accueil d'évaluation et d'orientation, Pussin pour les soins sans consentement et Parenthèse pour les mineurs), ainsi que la salle d'audience du tribunal de Coutances pour les soins sans consentement. Les nouvelles constructions accueilleront des personnes qui nécessitent des soins aigus, soit du fait d'une période de crise liée à une maladie psychique, soit à la suite d'un épisode de vie difficile ou traumatique.

Quelles améliorations ?

Ce programme, qui sera livré courant 2026, va permettre d'accueillir 5 adolescents à plein temps (contre 3 actuellement à Parenthèse) et 2 en hôpital de jour et offre la possibilité de monter jusqu'à 8 lits temps plein en fonction du temps médical de pédopsychiatre que nous souhaitons pouvoir augmenter grâce à ce projet



que nous pensons attractif. Cela va permettre d'être plus réactif pour la prise en charge des jeunes qui sont de plus en plus nombreux à manifester des troubles psychiques. La capacité d'accueil du site va peu évoluer pour les adultes. En revanche, ce projet va permettre une grande amélioration du confort hôtelier des établissements, un rééquilibrage des capacités, une réorganisation des espaces afin d'optimiser les mutualisations et les articulations entre les services, facilitant ainsi le travail des soignants.

1,2 M€

C'est le montant du financement obtenu par l'ARS pour une extension de l'accueil des adolescents à 8 lits.



Des bonnes nouvelles pour les enfants et les jeunes

En plus de cette augmentation du capacitaire pour l'accueil temps plein des adolescents dans la Manche, 2024 a été marquée par d'autres bonnes nouvelles pour la prise en charge du jeune public.

Notamment, le déploiement des Equipes territoriales d'accompagnement périnatal de proximité (ETAPP) sur le secteur Centre Manche, en lien avec le pôle addictologie (voir p. 43), et l'implantation officielle de cette filière de soins au Nord grâce à un appel à projet remporté au dernier trimestre.

L'Institut médico-éducatif (IME) de Valognes a, quant à lui, remporté un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lui permettant d'augmenter sa capacité d'accueil. Ainsi, désormais, 12 jeunes de 6 à 20 ans sont accompagnés, dont 6 en internat.



Visionnez le film de présentation de l'Institut médico-éducatif (IME) de la Fondation en flashant le QR code ci-contre.

Décembre 2024

Des journées d'accueil nouvelle formule !

Les **3 et 10 décembre**, ont eu lieu à Picauville les journées d'accueil des salariés arrivés à la Fondation entre janvier et juillet 2024. En tout, presque quarante personnes ont participé, venus des différents sites de la Fondation et illustrant la variété des profils et des professions de l'institution.

Un contenu revisité

Après un temps d'accueil autour d'un café et d'une présentation institutionnelle de la Fondation animée par la Direction Générale et le Conseil d'Administration, les participants ont découvert l'histoire de la Fondation et de la psychiatrie. Après un déjeuner au self, la journée s'est poursuivie par une visite de sites à Picauville et à Béthanie. Chacun est reparti avec un colis de la ferme !

Favoriser une culture commune

L'objectif de cette journée est de laisser place à la découverte d'une Fondation étendue tant par sa taille que par la variété de ses prises en charge, à la convivialité entre des salariés qui n'ont pas beaucoup d'occasions de se croiser, à la rencontre en invitant à des prises de parole libres et constructives.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation de ces journées et merci à tous ceux qui y ont participé avec enthousiasme et dynamisme !

MERCI



Bientôt un rendez-vous incontournable !

Ces journées nouvelle formule ont vocation à devenir des RDV incontournables proposés trois fois dans l'année : en janvier (à partir de 2026), en mars et en octobre.



Marie Laudescher, Assistante communication à la Direction de la Communication et du Mécénat, a fait partie des personnes particulièrement mobilisées pour ces journées. Rencontre.

Comment avez-vous revisité ces journées ?

Nous avons travaillé en collaboration avec les services Ressources humaines, les services économiques et les services techniques pour essayer de penser une journée qui soit la plus accueillante possible pour les nouveaux salariés. Nous avons réfléchi en nous mettant à la place des participants et en se demandant ce que nous souhaiterions vivre à leur place.

Qu'est ce qui vous a marqué les 3 et 10 décembre ?

J'ai trouvé l'ambiance vraiment sympathique et détendue. Les organisateurs comme les participants étaient manifestement heureux d'être présents et les échanges comme les retours ont été à la fois positifs et constructifs. C'était de belles journées !

Le service communication n'a pas eu de direction pendant près d'un an. Vous avez assuré seule la tenue du service. Comment avez-vous vécu cette période ?

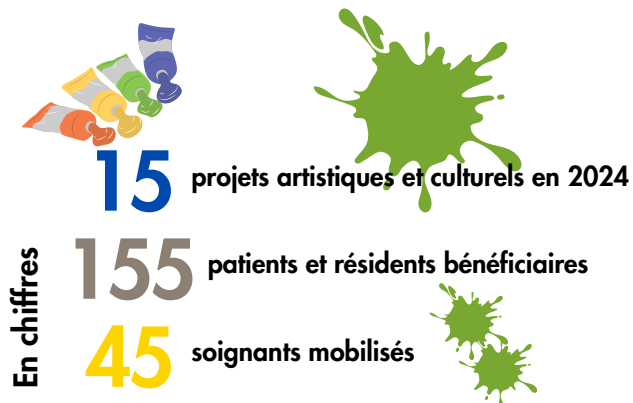
J'appréhendais cette période, mais ces quelques mois ont été hyper stimulants et enrichissants. J'ai apprécié le soutien de mes collègues de la Direction, toujours prêtes à me donner un coup de main ! Les équipes sur le terrain savaient que j'étais seule et ont été indulgentes, ce qui m'a vraiment aidée à assurer la mission.

Brèves

La médiation culturelle, une respiration pour les patients et pour les soignants

« Un vrai challenge de réunir 14 patients adultes atteints de troubles psychotiques sévères et venant de 4 unités de soins différentes (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) et Hôpital de jour Pierre Male La Glacière, CATTP La Canopée Cherbourg, CATTP L'Estran Valognes) pour les inviter à partager leur ressenti sur des tableaux de peintres célèbres, puis en faire des livrets où toutes leurs peurs, souffrances, joies et peines sont exprimées par des textes ou des dessins ! L'artiste accompagnateur a réussi à fédérer ces groupes autour d'une démarche culturelle unique d'introversion puis de partage. Il a donné une place à chacun sans aucun a priori. Un souffle de grande liberté soufflait sur ce projet. Une parenthèse singulière et créatrice salvatrice pour les participants. Lors de la restitution du projet, l'artiste a réussi à donner la parole aux participants, leur psychiatre référent, qui était présent, ne les reconnaissait pas tant ils sont introvertis d'habitude lors des consultations médicales ! », témoigne Emmanuelle Guillemard, Chargée de mission culture santé.

Ce projet de microédition s'est étendu sur plus de six mois : de mai à décembre 2024. Visite du musée Thomas Henry, ateliers hebdomadaires, rencontre avec le centre d'édition *Le Point du Jour*, et enfin, vernissage et exposition de la collection des livres créés : des activités complémentaires et des regards croisés pour un projet complet et porteur aux résultats assez incroyables !



Elections à la Commission médicale d'établissement (CME)



Le 7 octobre 2024, la Commission médicale d'établissement, instance où siègent les médecins, pharmaciens et odontologiste, a élu le Docteur Myriam Bibet-Savigny (en haut), psychiatre, Présidente de la CME et le Docteur Stéphanie Jeanne (en bas), pharmacienne, Vice-présidente.



Brèves

Un séminaire pour les praticiens-chefs du Centre hospitalier spécialisé



En décembre, s'est tenu à Barneville-Carteret un séminaire à l'attention des praticiens chefs du Centre hospitalier spécialisé. Sous la dénomination de praticiens chefs, nous entendons médecins chefs de pôle et pharmacienne cheffe. L'objectif était de travailler le « faire équipe », de clarifier les missions de chacun au sein de l'organisation, l'articulation avec la direction ainsi que le rôle de manager. Une première unanimement saluée par les professionnels présents !

Journée des Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) du Nord-Cotentin

Le 19 novembre, ils étaient une bonne soixantaine de professionnels : infirmiers, psychologues, éducateurs, etc., à se réunir à L'Estran, le CATTP de Valognes, pour se rencontrer et échanger sur leurs pratiques, croiser les regards afin d'améliorer la prise en soins et identifier les leviers d'actions et les bonnes pratiques de leurs missions. Une initiative qui a rencontré un franc succès !

Dès la fin de la journée, il était déjà convenu qu'une prochaine rencontre se tiendrait dès l'année prochaine au CATTP de La Haye-du-Puits. Et les équipes en question sont sur le pont, mobilisées pour accueillir la deuxième édition !

En chiffres



9 CATTP
5 % de l'offre de soins
psychiatriques
ambulatoire
1 148 prises en charge

Bientôt une nouvelle Directrice du Centre hospitalier spécialisé (CHS)



Le 29 novembre 2024, a été annoncée officiellement la nomination de Valérie Denux, qui prendra la direction du Centre hospitalier spécialisé (CHS) à compter du 7 avril 2025. Madame Denux arrivera dès le 3 mars, ce qui permettra une période de tuilage avec Aurélia Magids qui quittera la Manche à l'été 2025.

Pouvez-vous vous présenter ?

« Je suis médecin spécialisé en stratégie et management des organisations de santé. Après une première partie de carrière clinique comme médecin des armées, j'ai travaillé en administration centrale dans des fonctions régionales et nationales, notamment en tant que Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Avant de rejoindre la Fondation, j'ai travaillé sur la coordination des politiques relatives aux produits de santé en tant que directrice Europe et Innovation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). »

Pourquoi rejoindre la Fondation ?

« Je souhaite me rapprocher des patients et des professionnels de santé et mettre mon expérience au service de l'intelligence de terrain pour lui permettre de s'exprimer pleinement et répondre au mieux aux besoins des patients. J'ai également à cœur d'apporter mes compétences et mon enthousiasme dans le renouvellement de l'approche de la santé mentale, Grande Cause nationale 2025. Les défis sont nombreux, surtout dans le contexte de pénurie médicale que nous connaissons actuellement, mais je suis convaincue que nous avons les ressources pour les relever ! »

Brèves

« Grain d'échange », une initiative de pair-aidance riche d'humanité

Le 17 octobre 2024, une initiative baptisée « Grain d'échange » a permis à deux personnes accompagnées par le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de Cherbourg de s'exprimer sur leur parcours d'accompagnement, sur leur histoire de vie. Cette journée était placée sous le signe du partage : partage de leur quotidien, de leurs joies et de leurs peines, avec des professionnels, mais également avec des personnes accompagnées ; et de l'espoir : espoir donné par ces témoignages qui montrent que la force de vie est plus forte que la maladie. Merci aux témoins et à leurs accompagnateurs.

« On constate que lorsque ce sont des personnes accompagnées qui témoignent, cela a une résonance particulière, que ce soit auprès des accompagnants ou des accompagnés. Cette initiative a également permis que des personnes isolées se rencontrent, c'est très positif ! », Emilie Ducons, Directrice du Département prestations en milieu ordinaire et logement accompagné (auquel sont rattachés les SAMSAH).



Visionnez le film de présentation des SAMSAH, SAVS et SAD et en flashant le QR code ci-contre.

Des nouvelles du Comité d'éthique

Lancé en 2023, le comité d'éthique s'est réuni pour la première fois en 2024.



Qu'est-ce que le comité d'éthique ? Le comité d'éthique est une instance pluridisciplinaire, indépendante et consultative, dont l'objet est de promouvoir le questionnement éthique, de favoriser la réflexion sur le sens du soin, de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes accueillies dans nos établissements.



Mission : Eclairer la prise de décision en donnant un avis consultatif sur des thématiques éthiques issues de cas cliniques rencontrés au quotidien. Le comité d'éthique n'a pas vocation à se substituer à la prise en soins des médecins et à l'accompagnement des équipes, il ne prend pas de décision, et n'a aucun pouvoir contraignant.



Membres : Le comité d'éthique est composé de 20 membres et d'un bureau. Selon les thématiques abordées en séance, le comité peut faire appel à des compétences extérieures.

Un médecin-chef au Pôle REHAB longs séjours de Picauville



Le 10 décembre 2024, a été annoncée officiellement la nomination du Docteur Fabienne Groult au poste de médecin-chef du Pôle REHAB longs séjours de Picauville.

Un médecin coordinateur au Service de santé somatique



Le 16 décembre 2024, a été annoncée officiellement la nomination du Docteur Guy Chauderge au poste de médecin coordinateur du service de santé somatique.

Brèves

Objectif Certif' 2025



A l'heure d'écrire ce rapport annuel, les équipes du Centre hospitalier spécialisé (CHS) sont sur le pont depuis des mois déjà. Elles se préparent à accueillir les experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour la Certification 2025. Les enjeux sont certes importants et ces points de passage obligés représentent du travail, des aménagements, des remises en question, du stress souvent. Au-delà de l'« examen », de la « note », ces étapes nous permettent de collaborer, d'avancer ensemble, d'interroger nos pratiques pour toujours prendre davantage soin des personnes que nous accueillons. Ce sont là les vrais fruits. Merci à tous pour l'engagement que cette étape exige.

MERCI



CPOM des établissements médico-sociaux, où en est-on ?

Il était déjà question dans le rapport annuel 2023 (voir p. 35) du sujet des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) 2024-2028 Handicap et Personnes âgées. Et pour cause ! Ces démarches obligatoires de contractualisation entre les organismes gestionnaires d'établissements et les autorités de tarification et de contrôle génèrent un travail très lourd de préparation sur environ 18 mois pour les équipes administratives, les directions des établissements et les services supports de la Fondation, en particulier le service financier.

Alors qu'après plusieurs reports de clôture des travaux CPOM Handicap, une signature était envisagée avant l'été 2024 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier de cette même année, le Conseil départemental a finalement annoncé qu'il renonçait à contractualiser le CPOM en cours de travail. La démarche CPOM Handicap a donc repris en novembre dernier avec les seuls établissements sous financement exclusif de l'ARS, à savoir les deux ESAT de

Valognes et de Béthanie, l'IME et la MAS. A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, la perspective est de signer l'accord avant l'été 2025 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

Quant au CPOM Personnes âgées, la démarche a été mise en sommeil courant 2024 par les deux financeurs : Agence régionale de santé (ARS) et Conseil départemental. Les informations dont nous disposons à l'heure où nous mettons ce rapport annuel sous presse sont que les CPOM Personnes âgées pourraient être abandonnés à l'échelle nationale.





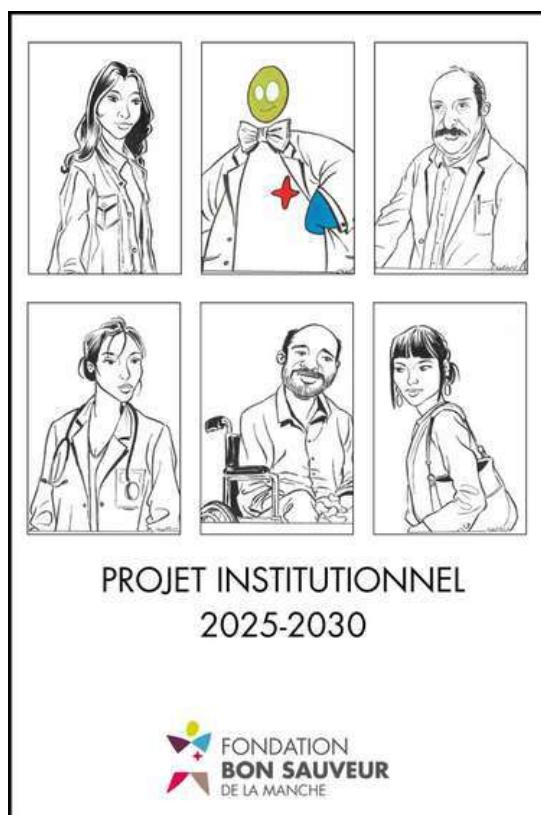
Perspectives

Vers un nouveau Projet institutionnel

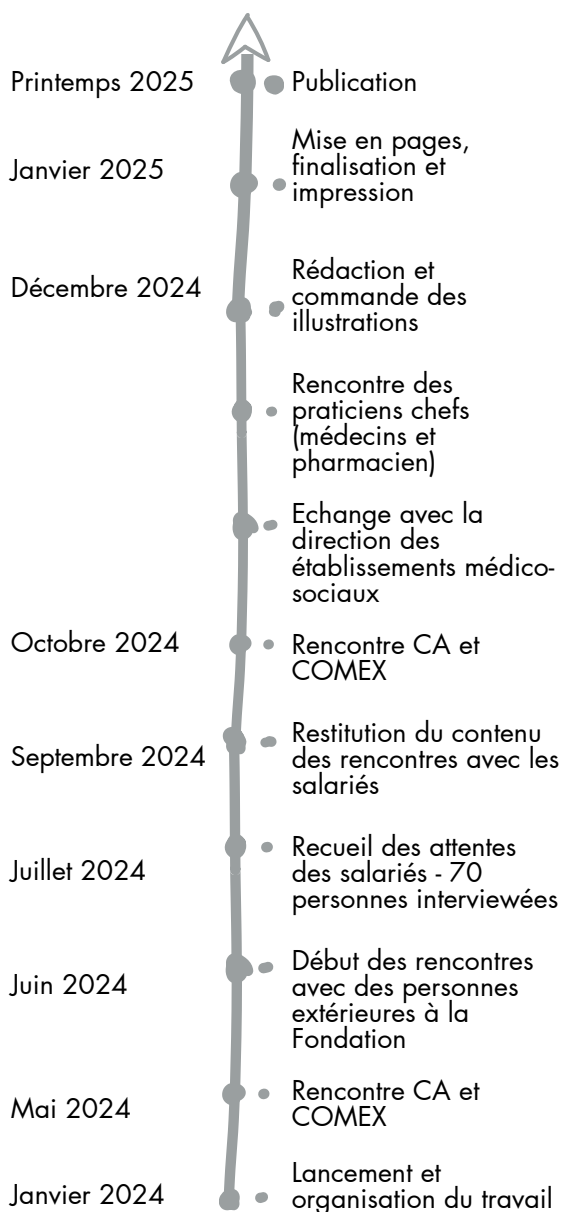
En quelques pages, nous avons dressé les événements phare et les grandes lignes de l'année 2024. Aussi, nous ne pouvons clore ce rapport d'activités sans partager ici quelques informations sur le Projet institutionnel 2025-2030 qui a été publié au Printemps 2025 mais dont la réalisation a bien occupé l'année 2024 !

Un travail collectif

Ce travail mobilise le Conseil d'administration et la Direction depuis le début de l'année 2024. En lien avec les salariés qui sont au plus près des patients et des résidents et également avec des personnes extérieures à la Fondation qui favorisent la prise de hauteur, le comité de pilotage travaille à définir les axes stratégiques principaux qui permettront de répondre aux grands défis qui se présentent déjà à nous. Ce Projet institutionnel veut réussir l'équilibre (toujours difficile à atteindre !) d'apporter des pistes concrètes tout en donnant du souffle. Il a vocation à nous porter pour les cinq années à venir.



Chronologie du P



Un cadre à dépasser

Ce projet institutionnel se veut comme un cadre, un périmètre pour construire la déclinaison des projets d'établissements. Un cadre, non pas limitant ou contraignant, mais plutôt guidant et libérateur. Il doit nous aider à prioriser les nombreuses missions et actions qui nous reviennent et à les articuler avec sens en plaçant toujours le patient et le résident au cœur de nos préoccupations. Chacun, individuellement et collectivement, est invité à s'approprier ce projet institutionnel, mais surtout à le dépasser !



Engagez-vous à nos côtés !

Entreprise, particulier, association ? Nous avons besoin de chacun de vous pour développer notre offre de soins et d'accompagnement de manière durable. Si notre mission d'accueil inconditionnel des personnes en situation de fragilité n'a fondamentalement pas changé depuis la création du Bon Sauveur au XVIIIème siècle, l'accomplir aujourd'hui, dans un environnement complexe et dans un contexte financier tendu, exige que nous puissions compter sur chacun des acteurs du territoire de la Manche.

Devenez bénévole !



Donner quelques heures de son temps pour des résidents ou des patients, c'est participer à la déstigmatisation du handicap, c'est permettre à des résidents de sortir du quotidien, c'est épauler des soignants et des accompagnants dans leur mission auprès des plus fragiles. Entretien d'un jardin potager, transmettre vos talents de couturière, offrir quelques heures de musique, participer à une activité sportive, etc. N'hésitez pas à vous manifester en adressant un mail à service.communication@fbs50.fr



Devenez donateur !

En faisant un don régulier à la Fondation, vous contribuez à permettre l'organisation de projets porteurs d'espérance pour nos patients et nos résidents : sorties culturelles, médiations animales, créations artistiques, rénovations de pièces de vie. Chaque don compte ! Les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Nous nous engageons bien sûr à vous fournir un reçu fiscal, mais surtout à vous donner des nouvelles de notre institution afin que vous puissiez avoir un aperçu de l'impact de votre soutien à nos côtés.



Flashez le QR code ci-contre pour faire un don !

Devenez mécène !

En devenant mécène de la Fondation Bon Sauveur de la Manche qui prend en charge les plus fragiles qu'ils soient touchés par le handicap, la maladie mentale, les difficultés liées à l'âge, les problèmes d'addictologie, vous contribuez au bon fonctionnement de tout un département. Etre mécène de la Fondation, c'est fédérer vos salariés autour d'une cause commune portée par une institution manchoise, 3ème employeur privé du département.

De notre côté, nous vous informerons bien sûr de la vie de notre fondation en vous invitant à nos grands événements, en vous faisant visiter nos établissements. Votre soutien sera mis en avant dans nos communications. Nous serons à vos côtés pour valoriser votre action de mécénat auprès de vos collaborateurs.

Devenez partenaire !

Vous pouvez également nous soutenir en signant des contrats de prestations de services avec nos ESAT, en achetant les produits laitiers de la Ferme de Béthanie, en accueillant dans votre structure nos travailleurs porteurs de handicap. N'hésitez pas à vous manifester en adressant un mail à service.communication@fbs50.fr





Site internet
<https://www.fbs50.fr/>



LinkedIn
[https://fr.linkedin.com/company/fondation bon sauveur de la manche](https://fr.linkedin.com/company/fondation-bon-sauveur-de-la-manche)



Facebook
[https://fr fr.facebook.com/FondationBonSauveur/](https://fr-fr.facebook.com/FondationBonSauveur/)



Découvrez nos activités en vidéo :
<https://vimeo.com/user79181519/activitefondation>



